

Jack LANG
Ministre de l'Éducation nationale

Catherine TASCA
Ministre de la culture et
de la communication

Les arts et la culture dans l'enseignement supérieur

14 janvier 2002



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Sommaire

	Pages
➤ La culture au cœur du projet universitaire	5 et 6
I - La formation des étudiants	7
◆ Présentation	8
◆ L'inscription des pratiques artistiques et culturelles dans les cursus des étudiants :	9
- Les formations culturelles de l'université de Haute-Alsace (Mulhouse)	10
- La section musique-étude de l'institut national des sciences appliquées de Toulouse	11
- Les modules culturels de l'université de Bretagne Occidentale	12
- Les options culturelles de l'université de Reims-Champagne-Ardenne	13
◆ Des formations innovantes :	14
- Le cycle de perfectionnement « Arts-Etudes option Danse » de l'université de Lyon II	15 et 16
- La licence optionnelle de musique de l'université d'Evry	17 et 18
- La licence professionnelle « Pratiques chorales et spectacle vivant » de l'université de Toulouse II	19 et 20
- La licence professionnelle « Arts appliqués-Design » de l'université de Rennes II	21
◆ La pluridisciplinarité pour la recherche et la professionnalisation :	22
- Le DEA « Arts numériques » de l'école supérieure de l'image d'Angoulême et de l'université de Poitiers	23
- Le centre d'étude et de recherche en muséologie de l'université d'Avignon	24
- Les diplômes de 3 ^{ème} cycle entre les écoles d'architecture et les universités	25
- Le mastère multimédia hypermedia de l'école nationale supérieure des beaux arts et de l'école nationale supérieure des télécommunications	26 et 27
- ARTEM, le futur pôle art-technologie-management de Nancy	28 et 29
- Les grands ateliers de l'Isle d'Abeau	30 et 31
- Les passerelles entre l'Ecole du Louvre et les universités de Paris I, Paris IV, Paris X	32

◆ La mutualisation des ressources documentaires pour les enseignements et la recherche :	33
- La coopération entre la bibliothèque de l'université de Reims-Champagne-Ardenne et la bibliothèque municipale de Troyes	34
- La bibliothèque du pôle arts plastiques de Tourcoing	35 et 36
- L'Institut National d'Histoire de l'Art	37
- L'Institut des Hautes Etudes du Design, des Arts et de la Culture, l'IDEHAC de Fontenay-aux-Roses	38

II - La formation des professeurs 39

◆ Présentation	40
◆ La généralisation de la formation artistique et culturelle des professeurs : quelques exemples	41
- La formation spécifique au cinéma et à l'audiovisuel de l'IUFM de Bretagne	42 et 43
- La formation à dominante artistique de l'IUFM d'Orléans-Tours	44 et 45
- La dominante Arts de l'IUFM d'Amiens	46 et 47
- La dominante Arts de l'IUFM de Créteil	48
- Les pôles nationaux de ressources art et culture	49

III - L'action culturelle 50

◆ Présentation	51
◆ Le développement des activités culturelles et artistiques des étudiants :	52
- Le forum des arts à l'université de Rennes II	53
- L'OCUP : orchestre et chœurs des universités de Paris	54
- Nuit à musées à Aix-en-Provence, Université de Provence	55
- Culture nomade dans les universités d'Ile de France	56 et 57
- La carte culture régionale d'Alsace	58
◆ Les résidences d'artistes à l'université :	59
- Le temps des écrivains à l'université et dans les grandes écoles	60
- « Villes et valises » à l'université de Strasbourg II	61 et 62
- La résidence de Graciane Finzi à l'université de Lille III	63
- Régine Chopinot : une expérience singulière à l'université de La Rochelle	64
- L'ensemble Fragonard à l'université de Paris XIII	65

◆ La valorisation du patrimoine scientifique :	66
- La diffusion de la culture scientifique et technique	67
- L'inventaire des collections scientifiques de l'université de Bourgogne	68
- Le musée de moulages de l'université de Lyon II	69
◆ L'aménagement des campus et les équipements culturels :	70
- Université / ville / culture	71 et 72
- La valorisation du patrimoine d'art et d'architecture du site universitaire et scientifique de Grenoble	73 et 74
- La commande publique	75
- Le théâtre universitaire de Nantes	76 et 77
- Un nouveau théâtre à l'université de Montpellier III :	78 et 79
- La galerie du Bellay sur le campus de Mont-St-Aignan (Rouen)	80 et 81
◆ Le rôle des services culturels	82
- Le service culturel de l'université de Lille I	83 et 84
- Le Service-Universités-Culture des universités de Clermont-Ferrand	85 et 86
- Le service culturel de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon	87 et 88
- Art + Université + Culture	89
IV - L'ouverture internationale :	90
◆ Présentation	91
- La coopération culturelle internationale	92 et 93
- Les diplômes de 3 ^e cycle à vocation européenne :	94
Le diplôme conservation et gestion du patrimoine de l'université de Caen	95 et 96
Le DESS conservation du patrimoine cinématographique et audiovisuel de l'université de Paris VIII	97
- Interférences, le deuxième festival international d'arts multimédia urbains de Belfort	98 et 99
- <i>www.achemenet.com</i> – Collège de France	100 et 101
➤ Annexe :	102
- 30 conventions DRAC/Université	103

La culture au cœur du projet universitaire

Le protocole d'accord signé le 14 janvier 2002 par Catherine Tasca et Jack Lang marque l'aboutissement de l'action engagée sur le terrain depuis près de vingt ans. Il ouvre aussi de nouvelles perspectives en matière d'enseignement et de recherche et s'inscrit dans la dynamique de la construction de l'espace universitaire européen.

Un long chemin a été parcouru depuis le rapport de Claude Domenach sur l'action culturelle à l'université, commandé en 1983 par Jack Lang, alors ministre de la Culture, et qui présentait l'université comme un « désert culturel ».

Tirant les conclusions de ce constat, la loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur (« loi Savary) confiait à ces établissements une mission « *de diffusion de la culture* » et de soutien à la « *création individuelle et collective dans le domaine des arts, des lettres, des sciences et des techniques* ».

Cette mission culturelle constitue une déclinaison essentielle de leurs missions fondamentales d'enseignement et de recherche. Inscire la culture au cœur du projet universitaire c'est affirmer le primat de la raison critique sur l'autorité de la tradition ou de la pensée unique, sans laquelle il n'y a pas de démocratie possible.

La déclaration commune de Jack Lang et Lionel Jospin, respectivement ministres de la Culture et de l'Éducation nationale, le 5 décembre 1988 au Musée d'Orsay, a posé les bases d'une véritable politique interministérielle dans ce secteur.

Au cours des années qui suivirent, ont été conclues les premières conventions entre le ministère de la Culture et les établissements d'enseignement supérieur. Parallèlement, le ministère chargé de l'enseignement supérieur a proposé l'inclusion de volets culturels dans les contrats quadriennaux conclus avec les universités. Près d'une université sur trois est désormais conventionnée avec le ministère de la Culture.

Les conditions sont aujourd'hui réunies pour que les établissements développent en partenariat, dans le cadre de leur autonomie, des projets d'enseignement et de recherche qui confrontent démarches artistiques et démarches universitaires.

En matière de formation, il s'agit tout autant d'encourager les échanges et les coopérations entre les filières de formation aux métiers des arts et de la culture relevant des deux ministères, que d'ouvrir l'ensemble des formations universitaires aux savoirs et aux pratiques artistiques et culturelles.

La mise en œuvre d'une ambitieuse politique en faveur de la formation artistique et culturelle des professeurs est aussi une priorité commune.

Dans le domaine de la recherche, il s'agit de mettre en commun les ressources – intellectuelles, artistiques, documentaires - des établissements d'enseignement supérieur relevant de l'un ou l'autre ministère, des institutions culturelles et des créateurs.

Ces coopérations visent également à nourrir les pratiques culturelles des étudiants et à accompagner les projets de leurs associations.

Elles favorisent aussi la mise en valeur du patrimoine artistique et culturel des universités et contribuent donc au rayonnement culturel des universités et à leur ouverture sur la cité.

Le développement des échanges culturels européens et internationaux est enfin un terrain privilégié d'action pour les deux ministères : au carrefour de la création, du patrimoine et des enseignements, c'est un enjeu essentiel pour l'affirmation de la diversité culturelle.

Le dossier de presse présente quelques actions exemplaires répondant à ces objectifs.

I

La formation des étudiants

Des synergies entre établissements se sont développées pour renouveler les démarches de formation, de recherche et de création sur les axes suivants :

- ¼ des établissements d'enseignement supérieur valorisent les pratiques artistiques et culturelles des étudiants sous des formes diverses dans les cursus.
- Des universités et des écoles supérieures de la Culture s'associent pour proposer conjointement des formations innovantes, des aménagements d'horaires, voire des enseignements communs, destinés à de futurs professionnels.
- Enseignants, professionnels et chercheurs, relevant de l'un ou l'autre ministère, mettent en commun leurs compétences et leurs ressources pour élaborer des programmes d'enseignement et de recherche au croisement de différentes disciplines.

Les fiches qui suivent décrivent quelques exemples de collaborations particulièrement novatrices.

L'inscription des pratiques artistiques et culturelles dans les cursus des étudiants

Les formations culturelles de l'université de Haute-Alsace (Mulhouse)

En l'absence de tout cursus artistique, les formations culturelles ouvertes à tous, développées grâce au soutien de la DRAC Alsace, sont autant d'espaces de mise en situation artistique et culturelle, complémentaires aux cycles d'enseignement.

Les formations culturelles s'adressent aux étudiants de tous niveaux en lettres, sciences, droit, écoles d'Ingénieurs, IUT ainsi qu'aux personnels de l'université, en option diplômante ou libre. Elles sont animées par des professionnels de l'enseignement supérieur et des arts et spectacles.

L'effectif est de 300 à 400 étudiants, répartis en groupes de travaux dirigés (sauf chorale). L'évaluation se fait sous la forme du contrôle continu et par la participation à un spectacle ou une exposition dans la ville .

6 options sont proposées :

- **4 options « créatives » de « pratique artistique »** : travail à partir de l'imaginaire et des aspirations de l'étudiant
 - **Pratique théâtrale** : travail en petits groupes sur des extraits ou courtes pièces choisis ou écrits par les étudiants,
 - **Pratique instrumentale** : travail en ensembles constitués en fonction des genres étudiés,
 - **Pratique du chant choral** : travail sur une thématique annuelle (genre, compositeur, ...), collaboration et production avec des ensembles régionaux,
 - **Pratique arts plastiques** : techniques artistiques, visites de musées, d'expositions, d'écoles d'art.

- 1 option **Cinéma** : d'analyse filmique d'œuvres majeures

- 1 option innovante : **Actualité culturelle**

Mesure d'accompagnement de la Carte Culture, pour la promotion du spectacle vivant et du cinéma art et essai, créée en partenariat avec les institutions culturelles régionales, cette option propose aux étudiants une approche privilégiée d'un événement culturel (étude du contexte, du style, du message, rencontres avec les artistes, acteurs culturels, techniciens, avant ou après l'événement, ...), dans le but de développer leurs capacités de réflexion artistique et critique.

Les étudiants choisissent 2 événements (4 pour les étudiants en lettres) parmi 6 propositions de spectacles ou manifestations culturelles. 10 heures sont consacrées à chaque événement.

A noter aussi la résidence d'artiste « l'invité d'un jour » : trois interventions, dans la journée, d'un artiste renommé (pédagogique, artistique et festive).

Contact : Jean HUEBER, Service culturel,
Tel : 03 89 33 60 00

La section musique – étude de l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse

Créée en 1999, la section Musique – Etude permet à des étudiants de mener de front des études d'ingénieur dans les neuf spécialités proposées par l'INSA et une pratique musicale au sein des conservatoires et écoles de musique de la région.

L'intégration des pratiques artistiques comme composante à part entière de la formation des élèves-ingénieurs constitue un **point fort du projet pédagogique et culturel des INSA** (Lyon, Rouen, Rennes).

L'admission dans la section suppose cinq années de formation musicale et de pratique instrumentale régulière, le niveau pouvant être acquis par toutes formes d'enseignement. Les 18 étudiants inscrits sont issus en majorité de Conservatoires ou d'Ecoles nationales de musique.

• **La formation, encadrée par un chef d'orchestre professionnel** chargé du suivi individuel et de la direction musicale des concerts comprend :

1. la réalisation d'un projet musical personnalisé,
2. la participation à la formation d'ensemble de l'INSA de Toulouse,
3. la pratique instrumentale à l'initiative des étudiants
 - au Conservatoire national de région de Toulouse, sous réserve d'être admis au concours d'entrée de septembre,
 - dans les écoles de musique municipales de Saint-Orens et Castenet, partenaires de l'INSA,
 - toute autre école ou cours privés.

Les étudiants pratiquent divers instruments et disposent d'un studio pour le travail personnel, de pianos, batterie, matériel de sonorisation, chaîne Hi-Fi.

• **Projets et Réalisations pour la saison 2001-2002 :**

- **Concert « Musiques de films »** : ensemble instrumental avec projection d'images.

- **Le Carnaval des Animaux de Camille Saint-Saëns**

Les étudiants vont préparer cette œuvre avec des musiciens de l'Orchestre National du Capitole de Toulouse. D'autres pièces dans lesquelles les étudiants joueront en solistes, accompagnés par les musiciens de l'ONCT, compléteront le programme.

- **Soirée INS'ART**

A l'occasion du *Printemps des Poètes*, différentes formations de musique de chambre s'associent aux clubs de danse et de théâtre de l'INSA. Une commande d'œuvre a été faite au compositeur tarnais Hervé REMOND ; cette pièce pour ensemble à vent sera créée à cette occasion.

- **Découverte de l'Opéra et suivi de la production de TOSCA au Théâtre du Capitole**

En relation avec le service éducatif du théâtre, 4 étudiants vont découvrir la Maison d'Opéra de Toulouse et assister aux répétitions de *Tosca*. Ils rencontreront tous les artistes et découvriront les différents métiers du spectacle.

Contact : Laurent.Gregoire@insa-tlse.fr

Tel : 05 61 55 95 13

Les modules culturels de l'université de Bretagne occidentale

Depuis septembre 1998, 19 modules culturels, proposés en option en deuxième année, sont mis en place à l'université de Bretagne occidentale, en partenariat avec des institutions culturelles.

Cette initiative pédagogique et culturelle originale s'est pérennisée. Elle répond à une volonté de permettre aux étudiants de s'investir dans des activités culturelles dans le cadre de leur cursus, quel que soit celui-ci, et de participer à la vie citoyenne au-delà de l'université.

Ces modules facultatifs, de 24 heures environ par semestre, sont proposés aux étudiants en lettres, AES, sciences, droit, sciences économiques, ingénierie, informatique ... La grande variété des domaines abordés peut répondre à la diversité des parcours et des motivations des étudiants : arts plastiques, danse, théâtre, musique, mais aussi culture scientifique, gravure, langue et culture bretonne, questions de droit et de société.

L'enseignement est encadré par des artistes, des professionnels et une équipe d'enseignants de toutes disciplines.

Le travail de projet collectif proposé est également l'occasion de découvrir les possibilités de **partenariat université-structures professionnelles et artistiques** (Quartz de Brest, Ecole nationale de musique, associations culturelles).

Contact : Jeannine CROGUENNEC
Jeannine.Croguennec@univ-brest.fr

Les options culturelles de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Depuis la rentrée universitaire 2001-2002, des options et des ateliers culturels intégrés dans les cursus sont proposés à l'ensemble des étudiants, en partenariat avec la DRAC Champagne-Ardenne.

• **Une trentaine d'options dans tous les champs disciplinaires** sont inscrites dans les maquettes de formation de premier cycle de l'ensemble des composantes : IUT de Troyes, de Reims, IFTS de Charleville, UFR de Sciences, Droit, Sciences économiques et Odontologie.

Organisation des enseignements

• Chaque module culturel est bâti sur un modèle similaire : 10h00 à 15h00 de théorie + 20h00 à 30h00 de pratique artistique. Les étudiants assistent également à des manifestations artistiques.

• Une évaluation clôt la fin de chaque cycle. Elle prend en compte l'assiduité des étudiants, prévoit un contrôle des connaissances ainsi qu'une présentation de leurs travaux.

• **Les modules et ateliers sont conduits par des artistes de la région**, reconnus pour leur compétence, en partenariat avec des enseignants de l'université ; leur implication assure l'accompagnement pédagogique des options et les inscrit au cœur du parcours de formation des étudiants.

• Le budget global (100 000 euros) est assuré par un financement croisé université, Direction de l'enseignement supérieur et Direction régionale des affaires culturelles.

• Par ailleurs, les ateliers de pratique artistique co-organisés par le CROUS et l'URCA ont été maintenus et enrichis, ils concernent une pratique exclusivement amateur et ne donnent pas lieu à une évaluation.

Contact : *Françoise MITTELETTE*
Service universitaire d'action culturelle,
f.mittlette@wanadoo.fr

Des formations innovantes

Le cycle de perfectionnement « Arts-Etudes option danse » de l'université Lyon II

*A la rentrée 2001, l'Université Lyon II et le Centre National de la Danse ont ouvert un **cycle de perfectionnement Arts-Etudes option danse**, avec le soutien de la DRAC Rhône-Alpes et de la Région.*

Cette formation de haut niveau en danse permet à de jeunes artistes de concilier études universitaires et carrière artistique. Elle vise aussi à intégrer des enseignements et des pratiques artistiques et culturelles dans la formation universitaire, en particulier au niveau du premier cycle sous forme de modules ou d'options.

Le cycle - ouvert à l'ensemble des DEUG à 800 h des trois universités de Lyon ¹ - concerne des étudiants titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence. Le niveau minimum requis en danse est celui du certificat technique de fin d'études du cycle secondaire des écoles contrôlées par l'Etat - cursus A (danse classique, danse contemporaine, danse jazz).

Les candidats doivent préalablement satisfaire aux épreuves de l'audition en danse organisée par le Centre national de la danse.

Ce cursus donne la possibilité à des étudiants de suivre conjointement des études universitaires et un cycle de perfectionnement en danse contemporaine.

- **La formation universitaire** se déroule à l'université et est aménagée pour permettre aux étudiants de suivre les deux cursus. Elle représente un quota de 276 heures par an, soit 11 heures 30 par semaine et vise à l'obtention d'un DEUG.

L'étudiant danseur doit valider pour l'université :

- **Les enseignements fondamentaux, la langue vivante étrangère, la méthodologie disciplinaire** dans le cadre des cursus normaux et selon les modalités qui y sont en vigueur ;

- **L'enseignement de découverte** au titre de **la pratique de la danse** : une ou plusieurs prestations dansées, validées par les enseignants de danse.

- **Les enseignements culture-expression méthodologie universitaire TICE** sous forme d'un dossier traduisant les compétences acquises.

¹ DEUG à 800 heures : lettres classiques, lettres modernes, sciences du langage, arts du spectacle, musique, langues (anglais, allemand, espagnol, portugais, arabe) psychologie, sociologie, histoire, géographie, histoire de l'art, médiation culturelle et communication.

¹ DEUG à 800 heures : lettres classiques, lettres modernes, sciences du langage, arts du spectacle, musique, langues (anglais, allemand, espagnol, portugais, arabe) psychologie, sociologie, histoire, géographie, histoire de l'art, médiation culturelle et communication.

· **La formation en danse** se déroule dans les studios du Centre National de la Danse ou tout autre studio de danse adapté à la pratique de la danse. Elle représente 450 heures par an, soit 15 heures par semaine.

Les enseignements en danse sont composés de :

- **cours techniques**, masterclasses, travail d'atelier dirigés notamment par des chorégraphes (improvisation, répertoire),

- **rencontres avec des chorégraphes**, répétitions publiques de spectacles dans les lieux de diffusion de la région lyonnaise,

- **cycles de formation** concernant l'histoire et l'esthétique de la danse, les politiques culturelles chorégraphiques, les droits et le statut du danseur interprète.

La validation se fait, selon les U.E., sous forme du contrôle continu ou de l'examen final (présentation d'un travail chorégraphique réalisé au cours de l'année, d'un dossier personnel ...).

Les étudiants du cycle Arts-Etudes option danse ont la chance, cette année, de suivre le travail professionnel de **Kilina Crémona, artiste en résidence**, qui faisait partie du jury de recrutement et intervient aussi dans le programme pédagogique du Centre National de la Danse :

- enseignement et création avec sa compagnie professionnelle,
- projet artistique avec des enfants sourds en relation avec des chercheurs à l'université,
- enseignement avec les étudiants de l'université en croisant l'apport pédagogique de la danse contemporaine, du Tai-Chi-Chuan, de la Capoeira, du Hip-Hop et de la danse indienne.

Contacts : Alexis CHVETZOFF
Université Lyon II,
Tel : 04 78 77 23 16
alexis.chvetzoff@univ-lyon2.fr
Bernadette LEGUIL,
CND Lyon
Tel : 04 72 56 10 70

La licence optionnelle de Musique de l'université d'Evry

Cette licence susceptible d'attirer une nouvelle population étudiante, correspond à des débouchés professionnels liés aux évolutions des formes et des pratiques artistiques.

A côté de l'option qui prolonge le cursus de musicologie vers l'enseignement et la recherche, l'option « métiers de l'organisation musicale » inclut des cours de réflexion sur l'art, de gestion artistique et des pratiques musicales en convention avec l'Ecole nationale de musique d'Evry.

Conditions d'Admission

Titulaires d'un Deug Musique ou d'un Deug Arts-mention musique, ou d'un Deug d'Arts et Spectacles.

Possibilité de validation des études ou des acquis professionnels, notamment pour les diplômes d'études musicales des conservatoires et écoles de musique.

Des tests d'évaluation peuvent être proposés aux candidats afin de déterminer les matières de rattrapage ou de complément qu'ils doivent suivre.

Un accord passé avec l'Université de Weimar (Allemagne) permet aux étudiants qui le souhaitent d'étudier un semestre en Allemagne qui sera validé comme un semestre du cursus français correspondant.

Les études

L'enseignement comprend :

- un **tronc commun** en musicologie

2 UE fondamentales

- Formation musicale
- Harmonie dans tous les styles
- Chœur
- Anglais et ou Allemand

+ 2 UE de Découverte

- Les grandes formes musicales
- Instruments et répertoires
- Compositeurs et écritures (XXe)
- Musiques actuelles
- Ethnomusicologie

• **2 options**

1. Pédagogie et recherche avec les U.E. suivantes (2 au choix) :

- Initiation aux Sciences de l'éducation musicale
- Pratiques pédagogiques et stage
- Composition – Transcriptions pédagogiques, Improvisations
- Pratiques musicales
- Chœur et direction de chœur
- Solfège et Harmonie .

Cette option permet aux étudiants de poursuivre vers la préparation des concours d'enseignement de la musique (Capes, Agrégation), de s'initier à la recherche et d'accéder à la Maîtrise, par des études dont l'esprit d'ouverture, le pragmatisme et la pluridisciplinarité intégrant les nouvelles technologies, les mettent au cœur des mutations de la vie artistique d'aujourd'hui, y compris internationale.

2. Métiers de l'organisation musicale avec les U.E. suivantes (2 au choix) :

- Structures musicales de la France
- Gestion d'un projet culturel
- Techniques de Communication
- Informatique
- Pratique et expression artistique.

Cette option a pour but de former aux métiers de l'organisation de la vie musicale, (gestion artistique d'un projet, d'une association, d'un Groupe ou d'un Ensemble de musiciens, d'un festival, d'une institution musicale publique ou parapublique, d'une structure de la décentralisation culturelle (Arcam, Addiam, collectivités locales), d'un organisme de médias (disques, radios, presse musicale écrite), etc.

Les enseignements doivent permettre :

- aux instrumentistes professionnels, d'avoir un recul sur leur art, de développer un jugement esthétique, d'être à même de gérer les conditions professionnelles d'exercice de leur carrière de musicien (programmation, mise en scène du concert, communication ...)
- aux futurs gestionnaires de la musique d'acquérir des bases administratives tout en continuant leur développement musical personnel.

Cette option permet d'accéder à la Maîtrise de Musique, option gestion musicale, puis au Dess d'Administration de la Musique et du Spectacle Vivant.

Contact : *Jean-Pierre ARMENGAUD*
Directeur du département arts – musique
Tel : 01 69 47 70 00

La licence professionnelle « Pratiques chorales et spectacle vivant » de l'université Toulouse II

Ouverte à la rentrée 2001, la licence « Pratiques chorales et spectacle vivant » associe le département de Musique de l'UFR « Lettres, Philosophie et Musique » et l'Institut de formation de musiciens intervenants (IFMI) en partenariat avec la Compagnie théâtrale Nelson Dumont et le Chœur régional de Midi-Pyrénées.

La création de cette licence professionnelle correspond à **deux objectifs** :

- répondre aux nouveaux besoins de formation liés au développement de la pratique chorale et vocale dans chaque école,
- développer en Midi-Pyrénées, de nouveaux partenariats autour de l'école pour relier le travail vocal par essence pluridisciplinaire à des projets plus collectifs de diffusion à l'échelle territoriale : écoles de musique, de danse, associations intercommunales, etc.

La licence professionnelle est ouverte à tout étudiant titulaire d'un Bac + 2 complet (DEUG, DUMI, diplôme équivalent, ou validation d'acquis professionnels), dans un domaine de formation compatible avec les enseignements qui y sont dispensés.

Elle s'adresse aussi aux artistes confirmés, personnels d'encadrement de l'Education nationale, des écoles de musique, collectivités territoriales ou associations qui souhaitent acquérir des compétences dans les domaines du théâtre musical et du chant choral.

La formation – 550 heures – intègre enseignements théoriques et pratiques à l'université et périodes de formation en milieu professionnel.

- **Cours dispensés à l'université :**

- **Culture musicale et analyse,**
- **Formation musicale,**
- **Ecriture, arrangement, accompagnement au piano,**
- **Pratiques vocales et direction de chœur,**
- **Langue vivante** en relation avec les difficultés rencontrées dans l'interprétation d'un texte vocal,
- **Informatique musicale** : initiation à certains logiciels d'édition musicale.

- **Formation en milieu professionnel :**

- **Stage de théâtre** visant à la réalisation d'un spectacle de théâtre musical. Les questions artistiques (choix du texte, adaptation, composition musicale, mise en espace/scénographie, jeu de l'acteur, mise en scène), ainsi que les questions techniques (lumière, son, décor, costumes) y sont abordées.

- **Méthodologie des contextes professionnels et initiation à la médiation culturelle** : maîtrise de la réglementation relative à l'intervention artistique, missions et rôles des partenaires institutionnels et des collectivités...
- **Projet tutoré**
Conception et montage d'un projet de spectacle vivant qui sera mis en œuvre dans le stage professionnel : les objectifs du projet, l'identification du public ; les acteurs, l'analyse du terrain ; l'identification des personnes ressources, les partenaires ; le budget, la recherche de financements ; la planification et le suivi ; la communication ; le bilan et l'évaluation.
- **Stage sur le terrain (16 semaines) et réalisation du projet** donnent lieu à la soutenance d'un mémoire.

Contact : *Florence Mouchet-Chaumard*
Coordinatrice de la formation
Tél. 05 61 37 14 10
f.mouchet-chaumard@wanadoo.fr

La licence professionnelle « Arts appliqués, Design » de l'université Rennes II

Cette licence professionnelle est la première dans le domaine du design conçue en partenariat entre une université, un lycée et une école d'art.

L'objectif est de former **des assistants de projet ou chargés de production dans le secteur de l'imprimé et du multimédia**, ce qui suppose une polyvalence technique (maîtrise des outils numériques, acquisition de compétences artistiques) et une adaptabilité à la diversité des opérations (techniques, juridiques, économiques).

La licence est ouverte aux étudiants issus du DEUG arts plastiques et information-communication ; des Beaux-Arts et d'écoles d'architecture à Bac + 2 ; de BTS et DUT communication graphique, productique graphique, design.

- modalités de sélection : épreuve écrite (culture générale), entretien, présentation de travaux personnels devant intégrer des réalisations numériques.

-En 2001, 24 étudiants sont inscrits en formation initiale.

Organisée sur 30 semaines (dont 12 de stage), **la formation se déroule sur trois sites** : Université Rennes 2, Lycée Coëtlogon, Ecole Régionale des Beaux-Arts. Elle comporte :

• 5 Unités d'Enseignement

- **Méthodologie du projet (design graphique)**, sous forme de séminaires-ateliers :

- élaboration et mise en œuvre
- appréhension du contexte
- études de cas :

- **Pratique Plastique** : Mise en œuvre de la forme (arts plastiques : dessin et systèmes de représentation, texte et image, couleur et image, son et image) ;

- **Maîtrise de l'outil informatique** : Connaissance et exploitation des logiciels de communication graphique (Photoshop, Illustrator, Xpress, Dreamweaver, Flash, Director...) ;

- **Histoire et Théorie** : Histoire des arts et des technologies : culture générale et culture scientifique, histoire de l'art, histoire des modes de représentation et des technologies numériques, aspects juridiques et économiques ;

- **Langue vivante** ;

• **le projet tutoré** doit aboutir à une réalisation assortie d'un dossier d'accompagnement (mémoire) et donne lieu à une soutenance au cours de laquelle sont évalués les capacités de mise en œuvre, la méthodologie, les choix technologiques, plastiques et conceptuels, la qualité générale du projet.

• **Le stage** : l'étudiant cherche son stage à partir de données rassemblées par un bureau des stages en relation avec le SUIO.

Contact : J. SATO

Département Arts Plastiques

Tel : 02 99 14 15 13 / 11

**La pluridisciplinarité pour la recherche
et la professionnalisation**

Le DEA « arts numériques » de l'école supérieure de l'image d'Angoulême et de l'université de Poitiers

Une filière de troisième cycle (diplôme d'études approfondies, thèse), institue un programme de recherches artistiques pluridisciplinaires et regroupe différents partenaires rattachés à l'Ecole Supérieure de l'Image d'Angoulême, à l'Ecole doctorale « Sciences Humaines, Economiques et Sociales » de l'Université de Poitiers et à l'Université de la Rochelle.

Le DEA « Arts numériques » associe des pratiques et réflexions nourries par la formation artistique, avec des recherches menées en milieu universitaire. Les étudiants de la filière doivent assumer un programme de recherches conjuguant expérimentation pratique (la mise en œuvre d'un concept de création) et réflexion théorique (la traduction et l'analyse écrites de la démarche expérimentale). Les artistes et scientifiques responsables de l'encadrement apportent des compétences et des connaissances complémentaires, articulées pour que la spécificité de ce double parcours soit renforcée.

Ce DEA fonctionne comme un outil de prospection, sondant et défrichant de nouvelles pistes de création dans le paysage numérique. Les propositions de recherche accueillies dès cette année s'ouvrent sur des secteurs d'activités et des problématiques naissants, afin de permettre l'émergence de projets innovants, questionnant le champ générique du rapport entre art et technologie et leurs effets sur le plan culturel, social et économique. Le porteur du projet est mis en situation de chef de projet. Les fonctions d'expertise et d'analyse, les fonctions coordonnatrices et fédératrices dans l'activité pluridisciplinaire, la maîtrise des connaissances théoriques et pratiques pour la conduite du projet, ainsi que celles requises au titre d'auteur réalisateur, constituent le fondement des objectifs professionnels.

Le financement de l'ouverture d'une filière troisième cycle à l'école supérieure de l'image a été inscrit au contrat de plan Etat région 2000 - 2006. Conformément à cette inscription les partenaires du projet ont employé tous les moyens afin de voir apparaître cette nouvelle formation à Poitiers et à Angoulême à l'horizon 2001/2002. La réalisation de ce défi a été possible grâce à une collaboration exemplaire entre les représentants des ministères concernés, ministère de la Culture et de la communication, ministère de l'Education nationale et ministère de la Recherche et grâce au rapprochement entre le président de l'université de Poitiers, la direction de l'Ecole Supérieure de l'Image, les chercheurs, les professeurs des universités de Poitiers et de la Rochelle et les enseignants de l'E.S.I. Ce rapprochement enfin a été facilité par les nouvelles dispositions confirmant le caractère d'enseignement supérieur de l'enseignement des arts plastiques arrêtées le 11 octobre 2000 par Catherine Tasca, ministre de la Culture et de la communication et Jack Lang, ministre de l'Education nationale.

Contact : *UFR Lettres et Langues de l'Université de Poitiers*

Tel. 05 49 45 32 71

<http://www.eesati.fr> (Ecole Supérieure de l'Image d'Angoulême)

<http://www.mshs.univ-poitiers.fr/ed/AN/index.html> (Université de Poitiers)

Le Centre d'Etude et de Recherche en Muséologie de l'université d'Avignon

Laboratoires de recherche universitaire et institutions culturelles mettent en œuvre des programmes de recherche définis en commun. Ainsi les programmes d'évaluation - analyses d'expositions, études de publics – menés en collaboration entre les musées et les universités, comme par exemple les recherches menées par le centre d'étude et de recherche en muséologie de l'université d'Avignon.

Le Centre d'Etude et de Recherche en Muséologie de l'université d'Avignon, devenu le **Laboratoire Culture & Communication** (EA n° 3151 du MEN) poursuit différents travaux d'études et de recherches sur les dispositifs d'acculturation, c'est-à-dire sur les structures et équipements conduisant des actions éducatives (au sens large) en dehors de l'école (éducation dite non formelle). Les actions étudiées concernent, tant les publics d'enfants et de jeunes venus dans le cadre scolaire ou de leur plein gré, que les publics d'adultes. De même ces actions peuvent être conduites en partenariat avec les milieux éducatifs ou être propres aux institutions culturelles, dans le cadre de leurs programmes d'activités de médiation et d'interprétation.

Un programme de recherche commencé, il y a plusieurs années, porte spécifiquement sur le partenariat Écoles et Musées pour la conduite d'actions éducatives ou d'activités de découverte en collaboration avec l'IUFM de Lyon.

Plusieurs thèses (dirigées soit par Jean Davallon, Hana Gottesdiener ou Daniel Jacobi) portent sur l'impact éducatif des expositions et des activités proposées pendant la visite ou autour des expositions. Elles concernent les musées d'art, d'art contemporain, d'ethnographie ainsi que les expositions spécifiquement destinées aux publics d'enfants.

Différents thèmes de recherche du laboratoire intéressent indirectement la relation musée-éducation. Il s'agit de recherches sur les textes affichés dans les expositions (l'utilité des textes destinés aux enfants), les outils pédagogiques d'aide à la visite (livrets et feuillets) ou encore l'évaluation formative des outils d'interprétation qu'ils soient imprimés ou disponibles sur des supports numérisés (dits multimédias).

Deux axes de recherche, déjà ouverts, feront sans aucun doute l'objet de nouveaux développements : celui de l'acquisition et du renforcement du sens et de la culture esthétiques et la notion de mémoire (donc d'apprentissage) implicite qui suppose l'existence de modalités d'apprentissage se déroulant à l'insu du sujet.

Contact : Université d'Avignon
74, rue Louis Pasteur
84000 Avignon
Tel : 04.90.16.25.00

Les diplômes de 3^{ème} cycle entre les écoles d'architecture et les universités

Renouvelé le 12 juin 2001 pour quatre ans, par les ministres de l'Education nationale, de la recherche, de la culture et de la communication, le protocole de coopération relatif au développement de l'enseignement et de la recherche en architecture, initié en décembre 1996, a pour principal objectif de sceller les partenariats ministériels pour la bonne mise en place de la réforme des études d'architecture.

Le nouveau cursus d'études de 6 ans, devenu tant universitaire que professionnel, est désormais sanctionné par :

- des diplômes de premier et deuxième cycles pour lesquels les écoles d'architecture sont habilitées par arrêtés conjoints des ministres chargés de l'enseignement supérieur et de la culture
- en troisième cycle, par le diplôme d'architecte DPLG délivré par le seul ministre chargé de la culture, et ou par des DESS ou des DEA, montés par les écoles et des universités qui les délivrent en association ou en cohabilitation avec elles.

Les DESS dans les écoles d'architecture

Conformément aux dispositions de l'article 13 du décret du 27 novembre 1997 relatif aux études d'architecture, "les écoles d'architecture peuvent être habilitées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, avec avis conforme du ministre chargé de l'architecture, à délivrer, seules ou conjointement avec des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, des diplômes nationaux de 3^{ème} cycle dans les domaines de l'architecture ». Le nombre des DESS présentés conjointement par les écoles d'architecture et les universités passe d'1 DESS en cohabilitation et de 8 en association en 1997, à 11 en cohabilitation et 16 en association en 1999, 14 en cohabilitation, 17 en association en 2000 et 17 en cohabilitation et 16 en association en 2001 . 17 écoles d'architecture et 27 universités sont impliquées dans ces partenariats.

Un exemple parmi les 33 DESS (année universitaire 2001-2002) :

Le DESS jardins historiques, patrimoine et paysage

Etablissements habilités : Université Paris I – Ecole d'architecture de Versailles
Etablissements associés : Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles – Ecole d'architecture de Bordeaux – Ecole d'architecture de Marseille – Luminy
Groupes, équipes et laboratoires de recherche : ARTOPOS (art des jardins et composition urbaine)

Contact : *Direction de l'Architecture et du Patrimoine (DAPA)*

Bureau des enseignements

8, rue Vivienne

75002 Paris

Tel : 01.40.15.32.47

[http : //www.archi.fr/ECOLES/](http://www.archi.fr/ECOLES/)

Le mastère multimédia hypermédia de l'école nationale supérieure des beaux-arts et de l'école nationale supérieure des télécommunications

L'école nationale supérieure des beaux-arts et l'école nationale supérieure des télécommunications se sont associées en 1994 pour créer une formation originale (la première du genre) : le mastère multimédia géré au sein de l'association multimédia. Cette formation sanctionnée par un titre homologué par la conférence des grandes écoles forme actuellement sa 8^{ème} promotion.

Elle consiste en 1 000 heures de cours et TD et 600 heures de stage en entreprise.

Philosophie de l'enseignement :

Il s'agit de travailler dans la matière même du multimédia, matière virtuelle qui conditionne le médium : le lien, la mise en relation avec l'information.

L'interactivité, maître mot de tout produit multimédia touche à son essence même.

La toile est un ensemble de liens, dont la richesse, à l'image du cerveau humain, provient de la multiplicité des synapses.

Organiser ces liens, savoir les anticiper pour chaque internaute et pour chaque écran, c'est écrire un scénario interactif, décrire une structure, révélée par la navigation, la « liberté balisée » et l'intelligence des interfaces. C'est un nouveau lieu d'expression de la sensibilité et de l'intuition.

Le mastère reçoit chaque année des étudiants venant de différents pays d'Europe (Allemagne, Italie, Espagne) et d'outre atlantique.

L'originalité de la formation tient en deux points :

- organisation des contenus culturels, artistiques et ludo éducatifs,
- multiplicité des points de vue.

1 – Organisation des contenus

Après une période d'immersion de deux semaines où une remise à niveau informatique est proposée aux élèves, les cours s'organisent en deux grandes périodes.

➤ **septembre à décembre :**

apprentissage des outils On et Off Line, période rythmée et sanctionnée par des mini projets.

Ces mini projets, sont des exercices d'école patronnés par un artiste ou induits par une grande exposition : Moebius et Picasso l'an dernier, Geluck et Dubuffet cette année. Ces mini projets sont nourris par Pierre Sterckx, professeur de culture des Médias.

Durant cette période de 4 mois, les cours techniques donnés par Alain Vannier le principal formateur du mastère et responsable de l'atelier s'imbriquent aux cours spécialement calibrés pour les élèves et donnés à l'Enst.

➤ janvier à avril :

Les cours de conception hypermédia (écriture interactive, système d'information, interactivité, hypertexte) débutent vers fin novembre pour monter en puissance et devenir le principal module de cette période. Ils sous-tendent les cours de Design d'écran, design sonore et architecture de produits multimédia (cédéroms et sites).

Les projets d'entreprises portant sur des problèmes généraux et novateurs. Ils sont encadrés par des tuteurs spécialisés en design, gestion de projet ...

2 – Les enseignements partagés

- Avec l'Ecole des beaux-arts :

L'association a ouvert le cours de Pierre Sterckx : culture des médias, à une quinzaine d'étudiants de l'école. Ce cours donne lieu à validation pour les étudiants de l'Ensba. Une séance par semaine du 15 octobre au 21 avril. Certains élèves profitent de cette rencontre hebdomadaire pour inviter des élèves de l'Ensba à partager leur travaux.

Professeurs de l'Ensba en relation avec le mastère :

4 professeurs de l'Ensba se sont impliqués dans une série de cours spécialement dédiés au mastère : vidéo, son, esthétique.

- Avec l'Ecole Nationale Supérieure des Télécom :

Professeur de l'Enst menant un enseignement dédié au mastère : Christine Potier : responsable du mastère à l'Enst et les autres professeurs de l'Enst assurent 128 heures d'enseignement par an.

- Avec les auteurs – réalisateurs de produits multimédia (sites et cédéroms)

Chaque année les auteurs de produits culturels ou ludo-éducatifs novateur quand à leur esprit ou leur esthétique son invités.

3 - Devenir

Les diplômés sont présents dans les grandes industries du secteur : Orange, France Télécom, Grey Interactive ... mais aussi Direction de la recherche et de la technologie, Département multimédia du Musée du Louvre, service multimédia de la RMN. Leur embauche, dans la plupart des cas fait suite à leur stage de 4 mois.

Ils ont travaillé pour des sites très différents dont notamment, ceux de la Mission de l'An 2000 et de l'Ensba (design).

L'Association garde des relations privilégiées avec ses anciens et lorsque l'occasion se présente, ces derniers n'hésitent pas à se transformer en professeur ou en tuteur pour aider leur cadets.

Contact : *Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris*

14 rue Bonaparte

75272 Paris Cedex 06

Tel : 01.47.03.50.00

ARTEM, le futur pôle art-technologie-management de NANCY

Le projet ARTEM repose sur la mise en réseau du potentiel de trois établissements d'enseignement supérieur nancéens : l'École Nationale Supérieure d'Art, l'École des Mines et l'Institut Commercial, ces deux dernières institutions étant rattachées aux universités de Nancy. Ce projet a pour vocation de développer la recherche interdisciplinaire, au croisement des compétences techniques, artistiques et managériales.

Les enjeux

Tout en conservant à chaque établissement sa raison d'être, sa pédagogie, sa méthodologie, ses diplômes, ses recherches propres, il s'agit de définir des enseignements communs, des pratiques partagées, des travaux conduits ensemble autour de projets fédérateurs au sein d'un même cadre stratégique.

Les contenus d'enseignement

D'ores et déjà fonctionnent des Ateliers de Recherche et de Création (ARC) qui réunissent, le vendredi pendant 16 semaines, des étudiants avancés des trois écoles.

Les trois établissements se donnent en outre pour vocation de développer des formations nouvelles en :

- Design,
- art et nouvelles technologies,
- management/ingénierie,
- filière matériaux.

Les attentes stratégiques

- permettre et favoriser les développements rapides de la formation, de la recherche, du transfert, de l'expertise et de la prospective dans chacune des trois écoles au plan régional, national, européen et international, mais aussi permettre la création d'un incubateur d'entreprises et d'activités artistiques en relation avec l'incubateur universitaire lorrain ;
- amplifier les partenariats économiques, sociaux et culturels des écoles ;
- associer les collectivités territoriales de Lorraine à l'accompagnement du projet ;
- concevoir Artem comme un pôle d'excellence devant apporter aux fondateurs et porteurs du projet (grandes écoles, universités, collectivités territoriales ...) mais aussi à leur environnement universitaire et socio-économique et culturel, une capacité nouvelle et innovante de développement et d'image au plan régional, national et international.

- préserver l'identité et valoriser l'autonomie de fonctionnement de chacune des écoles, qui leur sont conférées par la loi, dans le cadre d'une stratégie d'ensemble définie au niveau de la structure de rassemblement.

Contact : *Ecole Nationale Supérieure d'Art de Nancy,
1, avenue Boffrand, 54000 Nancy
Tel : 03 83 41 61 61*

Les grands ateliers de l'Isle d'Abeau

Les Grands Ateliers, comprenant par le biais des établissements fondateurs, une "masse critique" de 5000 étudiants, ont pour vocation de contribuer à une meilleure formation de tous les acteurs qui, du matériau à l'objet fini, interviennent dans l'acte de construire notre environnement (architectes, artistes, designers, ingénieurs).

Premier pôle français d'enseignement, de recherche et d'expérimentation de la construction et de la pensée constructive, Les Grands Ateliers ont été fondés en 1995 par 11 établissements d'enseignements supérieur (**6 écoles d'architecture** : Lyon, Grenoble, Saint Etienne, Clermont-Ferrand, Languedoc-Roussillon, Paris-Villemin ; **3 écoles d'art municipales** : Grenoble, Lyon et Saint Etienne ; **2 écoles d'ingénieurs** : INSA et ENTPE) et **un centre de recherche** (Centre scientifique et technique du Bâtiment) pour s'implanter sur la ville nouvelle de L'Isle d'Abeau, laquelle était déjà riche d'entreprises de pointe dans le domaine des technologies nouvelles et des nouveaux matériaux (Hewlett-Packard, Lafarge-Nouveaux Matériaux).

Ils se sont fixé trois missions :

- une mission générale d'enseignement au sens le plus large, depuis les formations initiales jusqu'aux formations professionnelles ;
- une mission de recherche et d'expérimentation ;
- une mission d'information et de diffusion des cultures constructives.

Dans le cadre de l'enseignement initial, on propose aux étudiants, non pas des « programmes » mais des « unités d'enseignement » autonomes destinées à compléter les enseignements dispensés dans les écoles. Ces « unités » font appel à une pédagogie active, intéressant plusieurs champs disciplinaires, mettant en jeu l'expérimentation et la manipulation autour de différentes thématiques.

Formation professionnelle ou permanente en direction des professionnels et des enseignants : pôles de compétence thématiques, ils définissent des orientations de recherche ou organisent des séminaires de formation.

Enfin les objectifs généraux des Grands Ateliers se focalisent sur le thème de la rencontre :

- entre les professionnels du cadre bâti ;
- entre la formation, la recherche et les professions : rapprocher pédagogie et recherche, université et industrie ;
- entre pensée et matière autour de la question de la construction, la pensée comme part indissociable de l'activité de projet.

Le bâtiment qui va abriter les Grands Ateliers a été inauguré par Madame Catherine Tasca le 17 décembre dernier. Conçu par les architectes Lipsky et Rollet, il constitue un outil de travail au service de l'enseignement et de la recherche. Bien qu'il offre une façade urbaine d'établissement universitaire, c'est un lieu hybride de préfabrication, un chantier ouvert, un laboratoire de recherche scientifique.

Contact : *Marie-Claude JEUNE -
DRAC Rhône-Alpes
Le Grenier d'Abondance
6, Quai Saint-Vincent - 69283 LYON
Tél. : 04.72.00.44.18
Fax : 04.72.00.44.09*

Les passerelles entre l'École du Louvre et les universités de Paris I, Paris IV, Paris X

Des conventions ont été signées entre l'École du Louvre et les Universités de Paris I (Panthéon Sorbonne, Paris IV (Paris Sorbonne) et Paris X (Paris Nanterre). Les régimes d'équivalence sont fixés sur la base de diplômes complets obtenus en histoire de l'art et archéologie.

Ces conventions déterminent les conditions dans lesquelles un élève de l'école du Louvre ou un étudiant des universités peut demander une équivalence.

Dispositions concernant les élèves de l'école du Louvre :

A titre indicatif, les équivalences sont, après examen de la spécialité et de la scolarité de l'élève, d'une manière générale, les suivantes :

- avec la deuxième année complète : entrée en deuxième année de DEUG
- avec le diplôme de premier cycle complet : entrée en licence
- avec le diplôme d'études supérieures : entrée en maîtrise.

Dans certains cas, l'établissement d'accueil peut demander à l'élève, le rattrapage de certains enseignements complémentaires.

Dispositions concernant les étudiants de l'université :

A titre indicatif, les équivalences sont, après examen de la spécialité et du cursus universitaire du candidat, d'une manière générale, les suivantes :

- avec le DEUG complet d'histoire de l'art et d'archéologie : entrée en deuxième année de l'École du Louvre ;
- avec la licence complète d'histoire de l'art et d'archéologie : entrée en troisième année de l'école du Louvre ;
- avec la maîtrise complète d'histoire de l'art et d'archéologie : entrée en deuxième cycle de l'École du Louvre.

Le texte complet des conventions d'équivalences signées par l'école du Louvre et les Universités de Paris I (Panthéon Sorbonne, Paris IV (Paris Sorbonne) et Paris X (Paris Nanterre) peut être retiré aux banques d'accueil des élèves du premier et du deuxième cycles ou obtenu sur simple demande écrite adressée à l'École du Louvre - service de la scolarité - équivalences.

Contact : *Ecole du Louvre
Palais du Louvre
Place du Carrousel
75001 Paris
Tél. : 01.55.35.18.00*

La mutualisation des ressources documentaires pour les enseignements et la recherche

La coopération entre la bibliothèque de l'université de Reims-Champagne-Ardenne et la bibliothèque municipale de Troyes

En partenariat avec l'Université, la Bibliothèque municipale de TROYES ouvre un service de Bibliothèque Universitaire

Depuis 1990, l'université de Reims-Champagne-Ardenne a créé à Troyes une antenne universitaire où sont dispensés des enseignements de premier cycle (droit, AES, anglais, histoire) et, depuis 1999, de licence en droit.

Une bibliothèque universitaire a été créée au sein de l'antenne, afin d'offrir aux étudiants la documentation nécessaire à leurs études. **Par convention entre la ville de Troyes, la communauté de l'agglomération troyenne et l'université de Reims-Champagne-Ardenne**, cette bibliothèque universitaire fonctionne sur des crédits et avec du personnel majoritairement municipal.

La bibliothèque universitaire de Troyes est aujourd'hui l'un des services de la bibliothèque municipale. L'inscription est unique (un étudiant a accès avec sa carte de la BU aux autres sites de la bibliothèque municipale : centrale et annexes de quartier ; inversement un lecteur inscrit à la BM peut emprunter des livres à la BU), le catalogue informatisé est commun, il permet d'interroger de manière transparente, sur Internet, les fonds de la BM et de la BU de Troyes, du service commun de documentation de l'université de Reims, et du service commun de documentation de l'université de technologie de Troyes (URL : www.bm-troyes.fr). C'est au sein de la bibliothèque universitaire qu'a été implanté l'espace culture multimédia.

La BU de Troyes est donc un service décloisonné, qui dessert prioritairement les étudiants de l'antenne, mais est aussi ouvert à tous les publics qui fréquentent la BM.

Les services actuels de la BM centrale et de la BU seront réunis dans la future bibliothèque municipale à vocation régionale (ouverture en juin 2002). Le nouvel établissement offrira, côte à côte, les ouvrages de lecture publique et la documentation universitaire. Une grande salle d'étude de 250 places et une quinzaine de petites salles de travail de groupe permettront d'accueillir les étudiants et les chercheurs dans les meilleures conditions. Les horaires d'ouverture, très larges (10 h – 19 h du lundi au samedi), ont été définis pour satisfaire à la fois les étudiants et le grand public.

Enfin, la bibliothèque municipale à vocation régionale (comme les archives départementales de l'Aube) travaille en étroite collaboration avec l'institut universitaire professionnalisé « patrimoine et documentation », qui s'est ouvert à l'antenne de Troyes en 2000. Elle accueille des cours, des visites, des stages et participe à l'organisation de certains enseignements (par exemple sur l'enluminure, sur l'histoire du livre et de l'édition ...).

Contact : *Thierry Delcourt*
Tél. : 03.25.70.40.10

La bibliothèque du pôle arts plastiques de Tourcoing

*La bibliothèque du pôle « arts plastiques » de Tourcoing se situe géographiquement entre **les deux établissements** nouvellement jumelés : **l'École des Beaux-Arts (ERSEP)** et la section « **arts plastiques** » de **l'Université Lille III**.*

Celle-ci est installée dans l'une des plus anciennes brasseries de la région Nord-Pas-de-Calais (construite en 1856) et réhabilitée en 1999 par l'architecte lillois Boyeldieu.

Cette bibliothèque pilote est inscrite dans un projet singulier, extrêmement original et novateur, de **rapprochement des différents enseignements supérieurs en arts plastiques** (théoriques et pratiques). Elle se situe comme un centre d'étude et de recherche documentaire spécialisé, destinée aux étudiants inscrits au sein des deux établissements (600 étudiants). Sa vocation est essentiellement pédagogique.

La richesse de son fond composé de 28 000 livres, monographies et catalogues d'expositions d'art contemporain, en fait la collection la plus riche dans ce domaine au nord de Paris.

Elle est actuellement constituée par la fusion de deux anciennes collections spécialisées en art.

La première appartient à l'ancienne Ecole des Beaux-arts de Tourcoing (10 000 ouvrages) dont un fond ancien spécialisé en architecture (fond de l'architecte régional Charles Bourgeois), datant de la fin du 19^{ème} siècle aux années 30.

La seconde collection provient de l'ancienne bibliothèque d'histoire de l'art et d'arts plastiques de l'université Lille 3 (5 000 ouvrages).

Depuis trois ans, cette bibliothèque s'est enrichie de nouvelles acquisitions, dont 13 000 livres et catalogues d'expositions et d'une petite collection de livres d'artistes à tirages limités, à partir d'un budget commun.

L'objectif de cette nouvelle bibliothèque, réunissant ces deux collections, est de constituer et d'organiser **un fond monographique spécialisé en art moderne et contemporain**, adapté aux besoins documentaires des étudiants / plasticiens et des 40 enseignants (artistes et universitaires) **de ces deux établissements**.

Celle-ci possède actuellement des collections encyclopédiques, pluralistes conçues à des fins d'information sur l'actualité artistique, de formation en histoire de l'art, d'enrichissement personnel des connaissances théoriques et pratiques de chacun, permettant ainsi un accès aux différents champs de la création.

La bibliothèque, par des acquisitions régulières, collecte et conserve le patrimoine imprimé de notre époque (livres, revues) et met à la disposition des étudiants tous les moyens nécessaires aux recherches documentaires.

Les ouvrages sont classés selon la classification décimale Dewey.

L'ensemble des ouvrages de la collection est accessible sur une surface de 200 m² en rez-de-chaussée. Deux salles d'études situées à l'étage dans une tour (« refroidissoir » à houblon de l'ancienne brasserie) sont destinées à la consultation sur place.

Celles-ci sont équipées d'ordinateurs permettant le traitement de texte ainsi que l'accès à Internet et au catalogue en ligne des collections.

Dans ces salles d'études et dans le hall d'entrée, une collection constituée d'œuvres graphiques d'artistes invités par l'École d'art, d'enseignants et de travaux d'anciens étudiants, est présentée en permanence à l'attention du public.

La bibliothèque possède également un ensemble de vitrines de musées d'histoire naturelle, datant du 19^{ème} siècle, où sont présentées tous les trimestres, des expositions de livres d'artistes et d'éditeurs spécialisés dans ce type d'ouvrage.

Dans le hall de l'entrée principale, un espace « salon de lecture » a été aménagé, pour la lecture des revues spécialisées en art contemporain.

Un espace audiovisuel clos et insonorisé, permet aux étudiants et chercheurs de visionner des vidéos d'artistes ou des CD roms.

Pour une utilisation pratique de la bibliothèque et de ses outils, Monsieur Eric Harasym, bibliothécaire documentaliste, responsable de cet espace d'étude, est à la disposition du public étudiant, pour tout renseignement, conseil et aide à la recherche documentaire. Il est également disponible tous les jours de la semaine, pour des visites d'ateliers ou des consultations de dossiers personnels, afin d'établir des liens entre la pratique plastique et les ouvrages de références.

Madame Francine Gryson est responsable du service de prêts situé à l'entrée.

La bibliothèque est ouverte sans interruption, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Elle reste fermée durant les périodes de vacances scolaires.

Contact : *Monsieur René MAES*
Ecole régionale supérieure d'expression plastique
36bis, rue des Ursulines - 59000 Tourcoing
Tél. : 03.20.27.23.97
Fax : 03.20.11.21.81

L'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA)

Le décret du 12 juillet 2001 portant création de l'Institut national d'histoire de l'art formalise un projet dont la nécessité et le principe recueillent l'adhésion générale.

Etablissement public pluridisciplinaire à vocation structurante, l'INHA assurera dans le domaine de l'histoire de l'art et des arts, une fonction fédératrice de ressources universitaires et patrimoniales jusqu'à présent dispersées.

Instrument de formation et de recherche adossé à un pôle documentaire fort, lieu privilégié de sociabilité scientifique inspiré du modèle des écoles françaises à l'étranger, l'institut accueillera pour l'accomplissement de ses missions et pour des durées limitées des conseillers scientifiques, pensionnaires, chargés d'études et de recherche ainsi que des moniteurs étudiants.

L'établissement abritera **une quarantaine d'institutions fondatrices ou partenaires** sur les sites Vivienne et Richelieu, à proximité immédiate des départements spécialisés de la bibliothèque nationale de France. Il regroupera les fonds de quatre bibliothèques : ceux de la bibliothèque inter-universitaire d'art et d'archéologie - Jacques Doucet, de la bibliothèque de l'Ecole nationale des chartes pour le ministère de l'Education nationale, ceux de la bibliothèque centrale des musées nationaux et de la bibliothèque de l'Ecole nationale supérieure des beaux arts pour le ministère de la Culture et de la Communication.

1 million et demi de documents seront ainsi réunis sur plus de 12 000 m² dans le quadrilatère Richelieu, offrant aux utilisateurs spécialisés et à un public plus large une collection de référence de niveau international.

Budget

Les mesures nouvelles inscrites au PLF 2002 à parité sur les budgets des ministères de l'Education nationale et de la Recherche, et, de la Culture et de la Communication (soit au total 883 102 euros et 14 créations d'emplois) témoignent d'une forte mobilisation interministérielle pour le projet.

Elles permettront à l'Institut nouvellement créé de poursuivre les actions engagées en 2000 et 2001 par l'association de préfiguration, en particulier les chantiers préalables à l'ouverture de la bibliothèque. A cet effet et dès 2001, les quatre bibliothèques concernées ont bénéficié de 762 245 euros pour le développement de leurs acquisitions, la remise en état (reliure, restauration) de leurs collections et la rétroconversion numérique de leurs catalogues.

Contact : Alain SCHNAPP

Directeur de l'Institut national d'histoire de l'art

Tel : 01 47 03 86 04 / 08

Inha@inha.fr

L'Institut des Hautes Etudes du Design, des Arts et de la Culture, l'IHEDAC à Fontenay-aux-Roses

L'IHEDAC, composante de l'université de Versailles Saint-Quentin a vocation à devenir un pôle de référence national et international dans le domaine des formations et de la recherche pour les métiers artistiques et culturels.

Il doit assurer :

- la synergie entre la création artistique, la culture et le développement économique,
- la liaison avec la formation initiale et continue aux arts et à la culture de l'ensemble des enseignants.

Le projet comporte deux axes de développement :

I - Devenir le pôle de Formation / Recherche en « design » au sens large de cadre de vie (design graphique, textile, de produit, d'espace, d'environnement ...).

Au croisement des besoins, des attentes de notre société et des avancées remarquables de la recherche multidisciplinaire,

• Il a pour missions :

- la formation de haut niveau (bac+5, bac+8) axée sur la recherche comme objectif dynamique majeur,
- l'organisation de rencontres, colloques, séminaires internationaux, interdisciplinaires, interprofessionnels, interuniversitaires,
- la création de nouveaux concepts, de nouveaux objets de recherche inspirés ou impulsés par les synthèses dégagées des actes des rencontres.
- la coordination des pôles nationaux ;

II – Devenir un pôle national de référence pour la formation de personnes-ressources dans le domaine des arts et de la culture, il constitue une tête de réseau des pôles nationaux de ressources (PNR) répartis sur le territoire national.

• Il est conçu comme un lieu central de référence pédagogique, de ressources documentaires, de coordination et d'expertise permettant de regrouper les apports des différents pôles nationaux de ressources existant sur le territoire.

• Il est notamment chargé de repérer et d'animer l'ensemble des personnes-ressources, dans les différents domaines, à l'œuvre dans les Rectorats et les Inspections académiques. Il établit des liens entre les compétences des personnels de l'Education nationale et du monde des arts et de la culture, en matière de formation initiale et continue.

• Il participe, notamment au moyen de séminaires et d'universités d'été, à la définition des politiques pédagogiques dans chacun des domaines artistiques et culturels concernés, afin de dégager les éléments fondamentaux d'alphabétisation artistique et culturelle des élèves tout au long de leur cursus scolaire.

Contact : Pierre DANIEL - CRDP d'Auvergne - Tel : 04 73 90 56 58
daniel@ac-clermont.fr

II

La formation des professeurs

Les IUFM constituent la clé de voûte de la généralisation de l'éducation artistique et culturelle.

- 24 IUFM sur 29 ont commencé à mettre en place, depuis la rentrée, des formations à dominante « arts et culture » qui s'appuient sur la richesse et la diversité de leur environnement culturel.
- Les premiers éléments d'enquête montrent que plus de 50% des futurs professeurs ont choisi de s'inscrire dans une dominante « arts et culture ».

Les fiches qui suivent illustrent différentes démarches de mise en œuvre : approfondissement disciplinaire, ouverture aux arts vivants ou aux arts visuels, formation commune portant sur l'art et la société et spécialisation dans certains domaines.

**La généralisation de la formation artistique
et culturelle des professeurs :
quelques exemples**

La formation spécifique au cinéma et à l'audiovisuel de l'IUFM de Bretagne

Cette formation a été conçue conjointement par l'IUFM de Bretagne, l'Inspection Générale, l'Université de Rennes 2 (CREA), le rectorat de Rennes et la DRAC. Le Conseil Général des Côtes d'Armor, partenaire de la formation, a équipé en matériel de tournage et de montage le site de Saint-Brieuc.

La mention Cinéma et Audiovisuel proposée par l'IUFM de Bretagne s'inscrit dans le plan de formation des professeurs stagiaires (contrat d'établissement 2000-2003). Pour l'année universitaire 2001/02, 48 professeurs stagiaires se sont inscrits.

La mention vise à développer, chez les enseignants, une pratique artistique concernant les domaines des arts et des sons :

- pour les futurs enseignants des écoles, elle entre dans le cadre de la **dominante Arts**,
- pour les futurs enseignants du second degré, elle développe les compétences nécessaires à l'encadrement d'actions dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel (ateliers de pratiques artistiques, lycées proposant un enseignement obligatoire ou optionnel Cinéma et Audiovisuel ou des dispositifs spécifiques pour le collège comme les parcours diversifiés).

CONTENUS DE LA FORMATION

- Développer des compétences dans une pratique artistique concernant les domaines du cinéma et de l'Audiovisuel ;
- La formation s'appuie sur les programmes officiels des enseignements et des activités artistiques liées aux arts des images et des sons dispensés dans les écoles, les collèges et les lycées.
- La formation repose sur une articulation entre approche pratique, artistique, analytique, culturelle et contient quatre modules :

Histoire du cinéma : Evolution des techniques, les genres, les formes, histoire de la représentation, les étapes de l'évolution du langage cinématographique.
Histoire de l'audiovisuel et de la télévision, histoire des techniques et des différents genres, découverte de la pluralité des œuvres.

Analyse filmique

Rappel du langage cinématographique : acquisition des concepts de base du langage des images et des sons.

Analyse d'un film (projection et analyse)

Ecriture de scénario

Acquisition des concepts de base sur le plan professionnel. Ecriture et analyse critique de scénario.

Production

Les règles du montage à partir d'exemples tirés de différentes œuvres cinématographiques.

Prise en compte de la réalité et des contraintes du langage cinématographique (écriture, prises de vues, montage) à travers une démarche de production .

Modalités de formation

La formation à la mention Cinéma et Audiovisuel comporte un module de formation spécifique (60 heures), un dossier comprenant l'analyse d'une séquence de film et une partie pratique qui comprend un scénario, la démarche de production et la production de 3 minutes.

Un stage de pratique accompagnée adapté est souhaité ainsi que la prise en charge de coanimations avec des animateurs d'ateliers Cinéma et Audiovisuel.

Validation de la formation

Le dossier de validation comporte le parcours personnalisé de formation, complété et signé. Le professeur soutient le dossier devant la commission de validation.

L'IUFM remet en fin d'année une attestation au professeur stagiaire.

Un suivi de formation est prévu au cours de la première année d'exercice pour les stagiaires affectés dans l'académie de Rennes.

.
En 2001-2002 : extension prévue aux autres sites de l'IUFM de Bretagne.

Contact : *Jean-Claude BEAUDOIN*
IUFM de Bretagne, site de Saint-Brieuc,
Tel : 02 96 68 34 59
Beaudoin.iufm@wanadoo.fr

La formation à dominante artistique de l'IUFM d'Orléans-Tours

Les actions à caractère exploratoire mises en place, cette année, sur les sites de Blois, Bourges et Chartres, ont en perspective la généralisation des dominantes à la rentrée 2002.

Elles visent à :

- renforcer les enseignements artistiques et culturels,
- former à la mise en œuvre du plan pour les arts et la culture à l'école, dans le cadre des classes à projet artistique et culturel (PAC),
- développer les actions de partenariat avec les artistes et les collectivités locales.

I - A Blois,

• « **une action de formation à projet artistique et culturel** » en arts plastiques s'appuie sur un partenariat entre l'IUFM, les services culturels de la ville, le musée de l'objet et l'école d'art, à laquelle sont associés les deux artistes qui interviennent dans les classes à PAC (une maternelle et un CM2) et qui collaborent à la formation.

Une dizaine de PE2 participent à la conception, la réalisation et l'évaluation des séquences d'apprentissage et de pratique artistique. En dehors des périodes de stage, ils conduisent une réflexion documentaire, artistique, didactique et pédagogique, en relation avec le maître titulaire, l'artiste intervenant et le formateur de l'IUFM.

• « **un projet d'action culturelle** » centré sur les arts vivants, en collaboration avec la Halle aux grains, scène nationale de Blois, sensibilise les étudiants et stagiaires à la pratique du théâtre et de la danse contemporaine.

Le travail spécifique sur le théâtre comprend un module optionnel de formation autour de la création d'un artiste (Laurent GUTMANN). Les PE2 travailleront sur le passage de l'œuvre à la scène du texte australien *Terre natale* de D. Keehe, par des rencontres fréquentes avec le metteur en scène, les comédiens et la traductrice, jusqu'à la forme aboutie de la création.

D'autres actions seront menées en parallèle : aide à la mise en œuvre de projets artistiques et culturels, contacts avec une classe à PAC théâtre, travail de réflexion sur la création pour le jeune public.

II – A Bourges, la formation dans le domaine des **arts visuels** s'appuie sur un partenariat entre l'IUFM, l'Ecole nationale supérieure d'art (ENSA), la Maison de la culture et trois associations artistiques locales. Les travaux artistiques réalisés seront présentés dans les lieux d'exposition de la Maison de la culture.

Deux types d'action de formation spécifiques concernent une trentaine de PE2 :

- ***l'élaboration d'un module de création autour de l'image*** intégrant des temps d'apprentissage à partir des interventions de l'association « Bandit-Mage » : programmation de travaux vidéo d'artistes, travail de lecture et de décryptage d'images, atelier de création et d'application par l'utilisation de la vidéo et de la photographie ;
- ***un travail d'expositions et de productions d'art contemporain*** (avec l'association Emmtrop et Pictura) pour développer différentes pistes d'approche :
 - l'accrochage d'une exposition en prise directe avec le travail de l'artiste,
 - la visite guidée par les PE2 de l'exposition avec une classe primaire,
 - un travail à la fois plastique et théorique au cours de leur stage en responsabilité dans une classe pour réinvestir les compétences acquises.

III – A Chartres, la formation (60 heures) porte sur deux champs artistiques :

• ***le théâtre*** : 15 PE2

- ***pratique personnelle*** : découverte d'un auteur contemporain (Philippe MINYANA) à travers la mise en scène d'une de ses pièces qui sera présentée en fin d'année, art du jeu ;
- ***art du spectateur, connaissance du théâtre, de l'art de la mise en scène*** : cinq spectacles du répertoire classique et contemporain au théâtre de Chartres, rencontres avec des comédiens et metteurs en scène ;
- ***réflexion en commun sur une transposition en classe*** : travail avec un conseiller pédagogique en particulier sur l'approche corporelle, le jeu dramatique.

• ***le cinéma*** : 12 PE2

- ***voir et faire des films d'animation à l'école*** : approche des techniques particulières du cinéma et de celles spécifiques à l'animation, liens avec les domaines de l'écriture (scénario), des arts plastiques (personnages, décors ...), du son (voix, bruitages) ;
- ***initiation à l'analyse de films*** : acquisition d'un vocabulaire spécifique, appréhension des outils et matériaux ;
- ***préparation du festival du film scolaire et universitaire*** : rédaction des courriers, du dossier de participation, recherche de financement, d'hébergement pour les festivaliers, participation aux colloques, sélections, jury final ...

Contact : Jean-Pierre BOURGEOIS,
Directeur adjoint chargé du 1^{er} degré
IUFM d'Orléans-Tours
Tel : 02 38 79 84 00

La dominante Arts de l'IUFM d'Amiens

Tous les sites de formation de l'académie - Amiens, Beauvais, Laon - sont concernés par la mise en place de la dominante Arts avec des spécialisations parfois différentes. 56,2% des PE2 ont choisi cette dominante.

Le module de 48h consacré à chaque dominante arts comporte :

- **un tronc commun** de 6 à 9h pour toutes les mentions portant sur :
 - Les discours sur l'art : mises en débat,
 - Arts et société : sensibilisation, rencontres, questions,
 - L'artiste à l'œuvre : regards et questions.
 -
- **des modalités pédagogiques communes** :
 - une activité « personnelle » : pratique personnelle, projet personnel d'action culturelle, stage en structure, culturelle ;
 - une pratique professionnelle : séquence menée et analysée lors d'un stage.
 -
- **4 mentions** au choix :

Théâtre (44 inscrits)

Objectifs : Découvrir, confirmer, approfondir le geste artistique théâtral dans les différentes réalités du théâtre. De l'écriture et du jeu : découvrir et pratiquer la multiplicité de production du geste dramatique, des écritures dramatiques. Pratiquer et réfléchir les liens entre langue et théâtre. Expérimenter avec les élèves la naissance du geste artistique dans ses dimensions théâtrales. Cultures et théâtre : diversité des scènes et diversité des publics, développer les compétences liées à la coordination de ces diversités. Connaître et formuler les tenants et les aboutissants d'un projet.

Modalités : définir un projet de formation.

Validation : Des productions ponctuelles, un journal de découvertes, une maquette pour un spectacle, des textes racontés aux autres.

Arts plastiques (136 inscrits)

Objectifs : Découvrir, confirmer, approfondir le geste artistique dans les différents aspects des arts plastiques. Développer les capacités à enseigner les arts plastiques à l'école (appropriation des outils de formation, conception, mise en œuvre et évaluation de séquences d'enseignement dans les 3 cycles). Favoriser la mise en œuvre de projets éducatifs artistiques permettant des croisements disciplinaires et des rencontres avec différents partenaires culturels (aide à la conception et au suivi de PAC et CLEA...). S'enrichir au contact des œuvres et des artistes, favoriser les visites culturelles et la participation à des spectacles et autres événements de l'actualité artistique...

Modalités : Confrontation avec des œuvres, sorties, visites, échanges... Pratique plastique... Elaboration de projets interdisciplinaires... Mise en œuvre à chaque période de stage d'une séquence d'enseignement... Mise en œuvre et analyse des démarches artistiques personnelles. Suivi de projets culturels mis en œuvre dans les écoles (PAC, CLEA...)

Validation : Constitution d'une documentation structurée. Productions plastiques. Parcours pédagogiques élaborés, réalisés et analysés. Réalisation d'un journal, témoin des temps forts de la dominante Arts.

Cinéma (11 inscrits)

Objectifs : Développer sa culture cinématographique pour pouvoir la transmettre, en particulier en classes rurales. S'approprier la lecture d'images et le langage cinématographique par l'analyse critique. Elaborer une pédagogie innovante intégrant l'acte de création, la pratique interdisciplinaire et l'ouverture sur le monde. Poser la question du cinéma : produit commercial, divertissement, art ?

Modalités : Cours, conférences, rencontres, ateliers pratiques. Travail en partenariat. Festival Cinéma jeune public, Ciné-Mal, Ecole et cinéma, Cinémathèque, Suivi de classe à PAC « cinéma »...

Validation : Analyse filmique. Elaboration d'un projet de classe. Elaboration d'une banque de données (ressources, réseaux, documentation personnelle et pédagogique). Production présentée dans le cadre du « Forum culturel PE2 ».

Mention Musique (90 inscrits)

Objectifs : Acquisition de compétences musicales approfondies liées à une pratique personnelle, individuelle et collective réinvestissable au niveau professionnel.

Modalités : Pratique vocale et chorale (travail vocal, apprentissage de chants, initiation à la polyphonie, perfectionnement de la technique de direction), analyse de partition. Pratique instrumentale (individuelle et collective). Approche de la création (improvisations préparées à partir de divers supports).

Validation : direction d'une chorale d'enfants (support vidéo exigé). Production et participation à un concert en fin de formation. Réalisations éventuelles de documents pédagogiques (CD, fiches pédagogiques, livrets ...).

Contact : *Frédéric TOURNIER*
Directeur adjoint chargé du 1^{er} degré
IUFM d'Amiens
Tel : 03 22 53 59 48
frederic.tournier@amiens.iufm.fr

La dominante Arts de l'IUFM de Créteil

Les sites de formation de Bonneuil et de Saint-Denis sont concernés par la mise en place de la dominante Arts avec trois spécialisations : arts visuels, arts de la représentation et écriture.

La démarche, au cours de l'année, se déroule en trois temps :

- **les pratiques fondamentales** (36 heures) pour une éducation artistique, expérimentation et réflexion esthétique,
- **la production d'un travail en partenariat** formateur-artiste (24 heures) avec visées didactiques,
- **la transposition du travail dans une classe à PAC** d'une école partenaire (24 heures).

Ces formations concernent 180 PE2 et 100 PLP2.

Place centrale de l'écriture dans la formation : résidence d'écrivain.

Il est primordial que les stagiaires vivent de l'intérieur les problèmes liés à la production d'écrit, puisque le travail d'écriture est un des pôles de l'enseignement du français. La présence d'un écrivain au cœur de la formation des PE2 revient donc à affirmer que la pratique d'une écriture créative donne des outils au futur enseignant pour faire écrire régulièrement et efficacement des élèves.

A Bonneuil, l'écrivain en résidence François Bon anime une dominante écriture de 84 heures, sous la forme d'un atelier hebdomadaire, avec un groupe de 20 professeurs-stagiaires. Participent à l'animation de cet atelier trois professeurs de l'IUFM et une comédienne du Théâtre National de la Colline qui aide à la mise en espace des textes produits.

Il organise aussi des ateliers de 20 heures avec des professeurs-stagiaires dans trois autres dominantes des arts de la représentation et des arts visuels.

Il propose en outre un atelier à 20 formateurs de l'IUFM.

Une première validation de cette formation apparaît dans la capacité des stagiaires à transposer cette expérience lors des ateliers professionnels dans les classes.

L'installation du journal de bord de l'atelier sur le site des dominantes et le site *remue.net* de François Bon est une richesse supplémentaire qui permet d'expérimenter les aspects interactifs de l'écriture.

De plus, l'écrivain est au centre de la vie culturelle de l'IUFM dans la mesure où il invite des artistes à présenter leur travail dans des petites formes.

A Saint-Denis, l'écrivain en résidence Jean-Jacques Reboult anime un atelier de sensibilisation à l'écriture (6heures) pour tous les professeurs-stagiaires et pour ceux qui le souhaitent, dans la continuité, un atelier d'écriture de 20heures.

Il propose aux stagiaires des filières littéraires un atelier d'écriture de 20 heures.

Il organise les ateliers des classes à PAC dans lesquelles des professeurs-stagiaires élaborent leur mémoire professionnel (50 heures).

Contact : *Jean-Claude REYGNER*
Chargé de mission action culturelle
Tel : 01 49 56 37 16
jcreygner@wanadoo.fr

Les pôles nationaux de ressources art et culture

Dans le cadre du Plan de cinq ans, les deux ministères ont décidé de mettre en place des pôles de référence dans les différents domaines artistiques et culturels (théâtre, cinéma, patrimoine, etc) à destination des enseignants, artistes et professionnels de la culture.

Ces pôles nationaux de ressources regroupent :

- une structure culturelle,
- un institut universitaire de formation des maîtres (IUFM),
- un centre régional de documentation pédagogique (CRDP).

Ces trois partenaires associent, dans un domaine particulier des arts et de la culture, les compétences de la structure culturelle en matière de création, de formation, de diffusion culturelle et d'action éducative artistique et culturelle, les compétences pédagogiques de l'IUFM et les compétences d'ingénierie pédagogique, documentaire et éditoriale des CRDP.

La création de pôles nationaux de ressources répond à quatre objectifs :

- **le renforcement de la formation initiale et continue** pour
 - aider à la mise en place des dominantes de formation initiale, prévues pour les futurs professeurs des écoles,
 - renforcer les actions de formation continue pour les enseignants,
 - promouvoir les actions conjointes de formation avec les professionnels de la Culture ;
- **la mise à disposition de ressources documentaires** à vocation nationale dans les domaines considérés ;
- **l'animation du réseau des personnes-ressources ;**
- **l'édition de produits et de services pédagogiques** afin de conforter le développement des actions lancées dans l'enseignement scolaire (chartes départementales de chant choral, classes à PAC, etc).

Les implantations des pôles nationaux de ressources devront être validées au plan national par le groupe de pilotage interministériel réunissant les ministères de la Culture et de la communication et de l'Education nationale, en accord avec le Centre national de documentation pédagogique (CNDP), pleinement associé à la conduite du plan pour les arts et la culture et chargé de piloter au plan national le réseau des CRDP.

Les pôles nationaux de ressources doivent tendre à devenir, pour le domaine culturel concerné, la "**maison commune**" des enseignants (du premier comme du second degré) des étudiants, des formateurs des IUFM, des personnels des CRDP et CDDP, des artistes, des professionnels de la culture et de l'ensemble des personnels des institutions et associations partenaires.

Contact : Jean-François CHAINTREAU

Mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle

Tel : 01 55 55 31 02

jean-francois.chaintreau@education.gouv.fr

III

L'action culturelle

Dans la perspective de l'égalité d'accès à la culture et à la pratique artistique, l'un des principaux axes de coopération des deux ministères est l'accompagnement du projet artistique et culturel de l'étudiant qu'il soit individuel ou collectif.

- Les pratiques amateurs des étudiants s'enrichissent du partenariat avec les artistes et les structures culturelles.
- La valorisation du patrimoine et l'aménagement culturel des campus se fait en lien avec les villes d'implantation et sous l'impulsion des services culturels qui se développent.
- 30 conventions signées entre les universités et les DRAC inscrivent le projet de l'étudiant dans une dynamique plus globale de structuration et d'organisation d'une politique culturelle à l'université.

Quelques exemples récents....

Le développement des activités culturelles et artistiques des étudiants

Le forum des arts à l'université de Rennes II

Prenez un groupe d'étudiants dynamiques et foisonnant d'idées.

Rassemblez-les dans l'association Scén'art, qui a pour but de promouvoir les ateliers réalisés au sein de la filière des arts du spectacle de Rennes II, mais aussi d'encadrer les projets vidéos ou théâtre initiés par les étudiants eux-mêmes.

Vous obtenez alors un « melting-pot » créatif qui donne naissance, depuis quatre ans, à un festival : le Forum des Arts.

Ainsi, du 14 au 17 mai 2001, les étudiants se sont exprimés à travers des pièces de théâtre, des concerts ou des projections de films, parfois suivis de tables rondes.

Plusieurs intervenants professionnels, comme la compagnie Maristel ou l'acteur Basil Silkoua, sont venus également discuter ou présenter leur travail.

L'objectif était donc de réussir à montrer, dans une ambiance chaleureuse, les projets des étudiants, qu'ils soient universitaires ou individuels, mais aussi d'apporter des réflexions ou des informations lors de débats afin de favoriser l'échange et l'expression.

En 2001, deux thèmes ont été à l'honneur : d'un côté l'Afrique et son cinéma et de l'autre le théâtre portugais.

Deux chapiteaux, montés pour l'occasion dans l'université et décorés aux couleurs de l'Afrique, ont été le point de chute des différentes manifestations se déroulant sur le campus de Villejean et entièrement gratuites.

Contact : Association Scen'art - UHB Rennes 2
6, avenue Gaston Berger
35000 RENNES
Mathieu BEURTON - Tél. : 06.89.90.16.91
Magali DENOUAL - Tél. : 06.64.32.81.06

L'O.C.U.P. - Orchestre et Chœur des Universités de Paris -

Abandonner son violoncelle, son hautbois, sa trompette, ou arrêter de chanter... était le plus souvent la conséquence de l'inscription à l'université des étudiants musiciens, les études supérieures n'étant guère compatibles avec celles des conservatoires.

· **L'O.C.U.P. un instrument de développement et d'épanouissement culturels pour les étudiants de Paris**

Créés en 1993, un orchestre symphonique, un chœur, un jazz-band regroupent 280 étudiants-musiciens inscrits dans les disciplines les plus diverses - médecine, droit, sciences, lettres...- issus des universités d'Ile de France.

- Formations d'étudiants, les orchestres et le chœur doivent leur permettre de poursuivre des études souvent exigeantes tout en pratiquant la musique. L'horaire des **Répétitions hebdomadaires**, sous la direction de chefs professionnels comme Michel Piquemal et Sébastien Billard, doit être compatible avec leurs emplois du temps).

- Les orchestres et le chœur participent pleinement à l'animation culturelle des universités : (cérémonies de Docteur Honoris causa etc...) Cette implication a été reconnue par les instances universitaires, par **la prise en compte dans les cursus universitaires sous forme d'unités d'enseignement ou de points supplémentaires**.

Les formations donnent de **nombreux concerts** dans les universités (Sorbonne, Dauphine, Assas), dans des lieux parisiens : églises, Unesco, Sénat, BNF (à l'occasion de la fête de la musique) et en province (Orléans, Blois, Nantes).

· **L'O.C.U.P. la qualité et la création musicales**

Formations d'amateurs, l'orchestre symphonique et le chœur des Universités de Paris se sont fixés *des objectifs ambitieux*.

- Le répertoire est large et exigeant : de Mozart à Bernstein en passant par Rossini, Brahms, Poulenc, Debussy etc...L'O.C.U.P. a même réalisé en 1998 une création mondiale, « La lettre à Erasme » de Claude-Henri Joubert, avec en soliste, Patrice Fontanarosa.

- Pour répondre à ces exigences de qualité, l'O.C.U.P. permet à de jeunes musiciens du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris (CNSMP) de se professionnaliser en leur donnant la place de chef de pupitre dans l'orchestre ou en leur offrant la possibilité de jouer ou de chanter en soliste.

· **L'O.C.U.P. un carrefour culturel international**

L'O.C.U.P. est devenu l'adresse incontournable vers laquelle se dirigent les étudiants musiciens étrangers venus étudier dans les universités parisiennes : Les formations de l'O.C.U.P. réunissent actuellement *23 nationalités différentes*.

Accompagnant l'Europe des universités qui se crée, l'O.C.U.P. a développé des échanges avec les orchestres des grandes universités d'Europe. Après Cambridge et Leipzig, l'orchestre s'est rendu cette année à Heidelberg, universités dont les orchestres ont été reçus à Paris dans le cadre de concerts communs.

Contact : Madame JEGOUZO

Tél. 01 47 23 36 98

Nuit à musées à Aix-en-Provence Université de Provence

Dans le cadre d'un étroit partenariat avec les musées locaux, la découverte du patrimoine est l'un des axes essentiels de la politique culturelle de l'université de Provence.

A Aix-en-Provence, l'Institut de Développement Artistique de l'université a associé tous les musées de la ville pour offrir pendant trois années consécutives aux étudiants de l'université d'Aix-Marseille une "**Nuit à musées**".

NUIT A MUSEES consiste en un **parcours nocturne de dix heures mis en scène**, grâce à des jeux de lumières et de morphing, offert par cinq musées de la ville à 600 étudiants. Ce parcours original conçu pour découvrir ou redécouvrir ces institutions invite les étudiants à porter un autre regard sur notre patrimoine.

Les bâtiments, les rues et tous les espaces sont investis **par des artistes** (performances, ateliers, lecture...), animés par **des médiateurs et des conservateurs** (présentations d'oeuvres, vidéoconférences, jeux...).

Partenaires :

A l'initiative de l'Institut de Développement Artistique, maître d'oeuvre de l'action culturelle à l'université et des 5 musées aixois, le Musée Granet, le Muséum d'Histoire naturelle, le Pavillon de Vendôme, l'Atelier Cézanne, le Musée des Tapisseries, cette opération a pu se développer avec la collaboration du Conservatoire de musique et de l'Ecole d'Art de la ville d'Aix-en-Provence.

La 4^{ème} édition de cette manifestation est prévue pour octobre 2002.

Contact : Catherine SAADOUN
Université de Provence
29, avenue Robert Schumann
13090 Aix-en-Provence
Tél. 04 42 95 30 30

Culture nomade dans les universités d'Ile de France

Le projet université/culture en Ile de France est le volet francilien du projet national visant à renforcer la présence des arts et de la culture au sein des universités.

- Ce projet, qui intéresse à moyen terme les 17 universités d'Ile de France, a pour objectif de mutualiser un certain nombre d'actions, de donner aux initiatives de chaque établissement une meilleure visibilité et de faciliter les partenariats, notamment avec leur interlocuteur privilégié, la DRAC d'Ile de France.
- Le site universitaire reste néanmoins le territoire pertinent pour développer une action culturelle de proximité, au quotidien. A cet effet, les universités doivent renforcer leurs relations avec des établissements culturels de proximité : scènes nationales, conservatoires de musique, centres d'art, écoles d'art...

Le projet université/culture en Ile de France

· Les opérations s'inscrivent dans la politique culturelle des universités, précisée dans les contrats quadriennaux.

- Un groupe de pilotage assure le suivi du projet. Il comprend :
 - la Mission pour l'éducation artistique et l'action culturelle,
 - la DRAC d'Ile de France,
 - le président de l'université Paris IV représentant les universités de Paris,
 - le président de l'université de Cergy représentant les universités de la périphérie,

Pour cette année universitaire, trois axes d'intervention sont proposés :

1- étude et proposition d'espaces culturels légers dans les établissements

- Les espaces culturels sont très peu nombreux dans les établissements universitaires d'Ile de France. Une étude, financée par le CNDP et menée par P. Bouchain, doit aboutir à la proposition d'espaces culturels légers que l'on pourrait implanter dans une dizaine de campus.
- La réalisation d'espaces légers doit permettre d'ancrer des habitudes culturelles ou même de convivialité qui sont aujourd'hui très peu présentes dans les campus d'Ile de France. A plus long terme, ces espaces légers pourraient se transformer en constructions pérennes, dans la mesure du développement de la demande culturelle.

2- projet université culture /culture nomade

- Le premier volet de ce projet, a été engagé à l'occasion de l'anniversaire des 10 ans des universités nouvelles en 2001. Des chapiteaux ont été installés sur les campus des universités pendant une semaine et des manifestations artistiques et culturelles ont été organisées en octobre et novembre par les universités de Cergy, Evry, Versailles Saint-Quentin et Marne la Vallée. Ces manifestations impliquaient des associations d'étudiants et des structures culturelles comme la ferme du Buisson à Marne la Vallée.

- En 2002, le projet devrait intéresser l'ensemble des universités d'Ile de France ; un certain nombre de manifestations pourraient circuler sur différents sites : l'exposition itinérante d'art contemporain « Campus Euro(pe) art », les créations réalisées dans le cadre des résidences d'artistes, des concerts de musique, des projections de films, des conférences....

3 - création d'un site Internet

- Le site sera la vitrine culturelle des 17 universités, à l'intention, entre autres, du personnel et des étudiants. D'autres établissements pourraient être associés ultérieurement à ce projet (Grands Etablissements : ENS, CNAM..., écoles d'ingénieurs, écoles d'architecture, écoles d'art...).

- Le CNDP finance la mise en place du site que les universités se chargeront d'actualiser. Une structure mutuelle - hébergée éventuellement par un des établissements - pourra être mise en place par les universités d'Ile de France pour le fonctionnement du site et le développement des actions.

- Le site permettra de mettre en valeur **les actions menées par les universités d'Ile de France**, dont les plus notables sont les suivantes :

Paris 1 : lancement des mardis de la Sorbonne (conférences grand public)..

Paris 2 : réflexions sur la prise en compte des activités culturelles dans les cursus.

Paris 3 : mise en place d'ateliers de création pouvant être validés dans les cursus.

Paris 4 : développement des pratiques et de la création artistique en relation avec d'autres universités. Projet de carte multiservices pour les universités parisiennes.

Paris 5 : organisation d'expositions itinérantes et mise en place d'un ciné club.

Paris 6 : diffusion de la culture scientifique: semaine de la science, expositions.

Paris 7 : production de documents sur l'histoire de la connaissance.

Paris 8 : université particulièrement active et imaginative. De nombreuses initiatives sont développées autour du chant choral ; projet d'une compagnie en résidence.

Paris 9 : création d'une maison de l'étudiant.

Paris 10 : Accueil de deux compagnies en résidence : Rebotier (théâtre) et Gaudin (danse). Projet de valoriser la commande publique (1%).

Paris 11 : organisation d'un printemps de la culture, mise en place d'un passeport culture, renforcement des pratiques artistiques des étudiants.

Paris 12 : ouverture de 15 nouveaux ateliers de pratiques artistiques. Renforcement du partenariat avec le théâtre national de la Colline, la maison des arts de Créteil...

Paris 13 : actions novatrices dans la diffusion de la culture scientifique et technique. Accueil en résidence d'une formation de musique baroque.

Marne la Vallée : projet de création d'une maison de l'étudiant.

Cergy : promotion de l'université en tant qu'acteur de la vie publique et du développement culturel de la Cité en relation avec les structures culturelles locales. Projet de résidences d'écrivains.

Versailles St Quentin : projets de maison de l'étudiant sur chaque site et création d'un Centre de la vie Etudiante chargé d'organiser des manifestations culturelles. Développement de la carte de diffusion culturelle le Défi Action Culturelle (DAC)

Evry : multiplication des ateliers. De nombreuses manifestations sont organisées à l'initiative de la filière Arts – Musique.

Contact : *Pierre BERNARD*
Mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle
Tel : 01 55 55 75 02
pierre.bernard@education.gouv.fr

La carte culture régionale d'Alsace

L'Etat (ministère de la culture et de la communication), la région Alsace, la communauté urbaine de Strasbourg, les villes participantes, le pôle universitaire européen de Strasbourg et l'université de Haute-Alsace ont l'ambition conjointe de favoriser l'accès des étudiants aux ressources culturelles de leur cité, rejoignant en cela la préoccupation de l'ensemble des institutions culturelles partenaires.

La carte culture régionale a pour objectif de permettre aux étudiants de quatre universités d'Alsace et des formations post-bac qui le souhaitent, d'assister à des spectacles dans chacune des villes d'Alsace où sont implantées des universités et/ou des formations post-bac.

▪ Le dispositif repose sur trois éléments clés :

- la Carte Culture régionale est destinée à tous les étudiants des universités et des formations post-bac agréées par l'Education nationale dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin.

- un kiosque Carte Culture : il se situe sur le campus central de Strasbourg et à la Maison de l'étudiant de l'UHA (Université de Haute-Alsace). Il propose aux étudiants une information complète sur les programmations des salles et leur permet l'acquisition de billets d'entrée pour certains spectacles dans le Bas-Rhin. De plus, il se charge de la campagne d'information à la rentrée, de la gestion d'un site Internet et d'un réseau de correspondants culturels.

- un comité de suivi régional et deux comités techniques départementaux sont composés de représentants des signataires de la convention et des étudiants bénéficiaires de la Carte. Le comité apprécie, dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, l'impact du dispositif, en analyse les résultats et propose des évolutions éventuelles.

▪ Prestations fournies aux étudiants

La carte culture régionale permet aux étudiants d'avoir accès à tarif réduit à l'ensemble des spectacles et manifestations organisés par les institutions culturelles (cinémas, festivals, musées, opéra, orchestre philharmonique, orchestre symphonique, relais et centres culturels, théâtres).

▪ Modalité et fonctionnement

La carte culture régionale est remise gratuitement à chaque étudiant « primo-entrant » et/ou boursier, lors de son inscription dans une formation diplômante, quel que soit le niveau d'études. Elle est vendue au prix de 6 Euros aux autres étudiants.

Contact : Pôle universitaire européen de Strasbourg
Service de la vie étudiante
Tél. 03.88.60.01.01

Les résidences d'artistes à l'université

Le temps des écrivains à l'université et dans les grandes écoles

Dans le prolongement du programme l'Ami littéraire, action menée avec le soutien de la Direction du livre et de la lecture du ministère de la culture et de la communication, la Maison des écrivains a initié en 1997 un programme national appelé Le temps des écrivains à l'université et dans les grandes écoles.

Destiné à favoriser la présence de la littérature contemporaine dans l'enseignement supérieur et le dialogue entre les écrivains et les étudiants, ce programme est soutenu par le ministère de la culture et de la communication et le ministère de l'Education nationale.

Son principe est celui du partenariat à parité entre les établissements et La Maison des écrivains, tant au niveau de la rémunération des intervenants que pour la prise en charge de leur frais de transport, de restauration et d'hébergement.

Chaque année sont réalisées près de **450 visites d'écrivains** dans tous les types d'établissements de l'enseignement supérieur : UFR d'universités, services culturels, Instituts universitaires et techniques, bibliothèques universitaires, classes préparatoires aux grandes écoles, grandes écoles, de même dans les CROUS, les associations étudiantes et les IUFM ...

Depuis cinq ans, 1 365 interventions ont été orchestrées dans ce cadre, impliquant 391 écrivains, et ce, sous les formes les plus diverses : rencontre, débat, participation à un colloque, lecture publique, atelier de lecture, atelier d'écriture, atelier de traduction ...

En 2000-2001, 10 % des écrivains invités étaient étrangers (Québec, Allemagne, Croatie, Espagne, Brésil ...). Cette tendance semble se développer pour l'année 2001-2002.

L'ensemble des régions a globalement été concerné. En 2000-2001, les établissements de 15 régions sur 22 ont été impliqués dans le cadre du programme.

En 2000, la Maison des écrivains a édité, avec les Presses du Réel, un ouvrage collectif : « **la langue à l'œuvre** », présentant les témoignages et réflexions d'écrivains et d'universitaires dans le cadre de ce programme. Sa sortie a été soulignée tant par la presse que par les partenaires institutionnels et universitaires de la Maison des écrivains.

La communication du dispositif s'effectue en collaboration étroite avec le réseau Art + Université + Culture, l'ensemble des services culturels universitaires, le CNOUS et le réseau des CROUS, de même qu'avec le réseau des associations étudiantes.

Les 15, 16 et 17 novembre 2001, la Maison des écrivains a organisé avec l'IUFM de l'Académie de Lyon un colloque national intitulé « écritures contemporaines et enseignement » auquel ont participé les écrivains : Jean-Michel Maulpoix, Marc Petit, Michel Chaillou ainsi que Gérard Noiret et Régine Detambel, tous deux en résidence cette année dans les IUFM.

Contact : Maison des Ecrivains - Hôtel d'Avejan
53, rue de Verneuil
75007 PARIS

« Villes et valises » à l'université de Strasbourg II

La ville est à la fois un lieu de passage où l'on arrive et d'où l'on peut partir mais aussi pour chacun un lieu d'appropriation de l'espace public. De fait, elle nous invite à réfléchir aux moyens de vivre ensemble de manière à ce que chacun se pense et agisse en tant de citoyen.

L'université Marc Bloch a engagé depuis plusieurs années une réflexion sur la ville comme espace public : à la fois nœud de circulation, réseau de culture, plate-forme de rencontres, sur la culture comme facteur de reconnaissance de l'autre et sur l'action dans la ville comme construction d'identité.

Ce travail prend la forme, huit jours par an, au printemps sous le titre « Villes et valises » de manifestations culturelles et de débats. Chaque année « Villes et valises » permet à des récits de vie, des réflexions théoriques, des pratiques artistiques et des regards documentaires de se déployer dans une dynamique commune : arriver, partir, traverser, séjourner, errer, occuper, visiter, s'installer ...

En mai 2001, le programme de « Villes et valises » a été construit autour :

- d'une exposition photographique à l'école d'architecture de Strasbourg « le regard de l'étranger sur une ville en une photo »
- 70 photographes professionnels ont envoyé chacun une photographie qu'ils tiennent comme illustration universelle ou personnelle de l'arrivée en milieu urbain ;
11 étudiants en arts plastiques, ethnologie, histoire, multimédia et philosophie ont fait l'expérience d'arriver dans une ville qui leur était inconnue. Chacun d'eux a ramené une photographie emblématique de son aventure ;
5 étudiants étrangers résidant à Strasbourg ont proposé chacun une photographie traduisant leur premières impressions dans la cité alsacienne.
- d'un hommage au cinéaste documentariste Johan Van des Keuken, dont l'œuvre a consisté à interroger sans relâche les conditions de perception et de reproduction de la réalité ;
- d'une création théâtrale d'Isabelle Klein « Alice dévalisée », à partir d'un travail d'écriture sur le thème de l'arrivée avec des étudiants comédiens et le théâtre inter-universitaire Artus ;
- de la projection au musée d'art moderne et contemporain de réalisations vidéos d'étudiants en collaboration avec Daniel Coche et Jean-François Moris, réalisateurs et intervenants du DESS « réalisation documentaire », sur les thèmes de « villes et valises » ;
- d'un débat à l'école d'architecture sur le thème « arriver – immigrer – quel accueil ? »

- d'un atelier d'écritures spontanées, de signes et de dessins, animé par Laura Martin, plasticienne, photographe et graphiste articulé aux problématique que pose l'expérience d'arriver, suivi de « La nuit de Paroles », soirée d'échanges et de débats regroupant les divers participants de « villes et valises » : habitants, étudiants, écrivains, architectes, sociologues, artistes, philosophes ... soirée festive et conviviale, rythmée par des interventions théâtrales, musicales, des récits et des lectures et animée par Christina Hahn.

Contacts : Jean-Louis FLECNIAKOSKA
Chargé de mission « action culturelle »
Frédérique PAYN
Service action culturelle
22, rue René Descartes
67084 Strasbourg
Tél. : 03.88.41.74.44 ou 43
acult@umb-u-strasbg.fr

La résidence de Graciane Finzi à l'université de Lille III

Le Département des Etudes Musicales (DEM) de l'université « Charles de Gaulle » - Lille III, l'atelier musique « action culture » - Lille III, l'« orchestre national de Lille » et le conservatoire de musique de Roubaix avec la participation de l'atelier musique de l'Université de droit et médecine – Lille II, s'unissent dans un projet de développement d'actions artistiques et de travaux pédagogiques.

Au cœur du projet, Graciane Finzi, compositeur en « résidence » à l'ONL de 2001 à 2003 – Grand prix de la Sacem en décembre 2001 – permettra de réunir artistes, professeurs, créateurs et étudiants autour d'événements partagés, élaborés et présentés dans les différentes structures partenaires.

Rencontres, créations, concerts, conférences, débats, échanges ... mais aussi mixité des musiques, expérimentations ... permettront d'enrichir les réflexions et offriront de nouvelles perspectives.

Contact : *Patrick Houque*
Service culturel
Université de Lille III
Tél. : 03.20.41.60.25
action-culture@univ-lille3.fr

Régine Chopinot : une expérience singulière à l'université de la Rochelle

Régine Chopinot, directrice du Centre chorégraphique national de la Rochelle, a animé de 1994 à 1999, une UV libre d'initiation à la danse contemporaine, et de 1996 à 1999 un module d'histoire de la danse contemporaine pour les étudiants de l'université de La Rochelle. Elle a depuis constitué un binôme artistique et scientifique avec la MSHS (Maison des Sciences de l'Homme et de la Société – antenne régionale de l'université de La Rochelle et le Laboratoire L3i, Laboratoire d'information de l'Université).

"Travailler avec les étudiants, c'est un champ d'expérimentation aussi fondamental que celui que je partage avec les danseurs de la compagnie, explique t-elle. Je n'ai à la limite aucun mérite de travailler avec les danseurs qui m'ont choisi, qui sont déjà acquis à mes projets.

En revanche, enseigner à des étudiants qui n'ont aucune pratique de la danse, aucune idée du monde dans lequel je travaille, me fait découvrir que je suis à la fois dans un champ sans repère mais où tout est possible. L'enjeu est pour moi dans une situation de transmission, de trouver comment on peut toucher une personne dans sa totalité, mentale, perceptive, sensible, psychologique et de mettre en culture ces sensations afin d'ouvrir chez l'autre des fenêtres, des portes sur sa propre créativité.

Ce qui m'intéresse en outre avec les étudiants, ce sont les possibilités d'échanges, la recherche commune sur des textes philosophiques et scientifiques sur lesquels je travaille. L'idéal serait de nourrir une démarche théorique et de poursuivre son propre laboratoire artistique. C'est aussi cela que j'ai voulu rechercher à La Rochelle en proposant ce partenariat avec l'université. »

Contact : Ballet Atlantique
Régine Chopinot
Ballet national contemporain de création et de répertoire
4, rue Saint-Jean du Pérot
17025 LA ROCHELLE Cedex 1

L'ensemble Fragonard à l'université Paris XIII

L'accueil en résidence de l'ensemble musical Fragonard s'inscrit dans le cadre de la politique culturelle de l'établissement soutenue par la Direction de l'enseignement supérieur.

Cet ensemble, dirigé par le flûtiste Marc ZUILLI - artiste dont la virtuosité est unanimement saluée par la critique – travaille en lien avec le Service de l'action culturelle et artistique de l'université.

- L'ensemble Fragonard - quatuor à cordes, flûte et clavecin – propose depuis la rentrée 2001 à tous les musiciens instrumentalistes (étudiants et personnels) **un atelier de création autour d'un répertoire de compositeurs vénitiens** du XVIIIème siècle, à partir de manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale de France et à la Bibliotheca Nazionale Marciana de Venise : œuvres de Vivaldi, Lotti, Galupi, Anfossi, Traetta, Cimarosa.

Cet atelier s'adresse aux musiciens (cordes, vent, clavier) et chanteurs de niveau moyen et supérieur. Au programme le travail de déchiffrage, d'analyse, d'interprétation et de phrasé à partir de duos, trios et concertos ...

- **Des concerts de musique de chambre** sont proposés à tous les publics de l'université et les œuvres choisies seront interprétées lors de diverses rencontres universitaires comme le Festival de musiques vénitiennes d'Enghien-les-Bains.

Avec l'ensemble Fragonard, c'est un « temps musical » qui s'installe sur les campus de Villetaneuse et de Bobigny pour développer à la fois la recherche et la connaissance du patrimoine musical et du processus de création artistique.

Contact : Alain Marillat
adm-clt@upn.univ-paris13.fr

La valorisation du patrimoine scientifique

La diffusion de la culture scientifique et technique

L'enseignement supérieur a toujours joué un rôle capital de diffusion des connaissances à travers de grands établissements spécifiques comme le Collège de France, le Conservatoire national des arts et métiers, le Palais de la découverte ou le Musée de l'Homme et par le développement « d'universités ouvertes » ou d'universités inter-âges dans de très nombreux établissements.

A un moment où la demande du grand public est très forte, comme en témoigne l'exceptionnel succès de « l'université de tous les savoirs », la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique est orientée autour de cinq objectifs majeurs :

- **développer les disciplines universitaires essentielles pour assurer les fondements de la culture scientifique et technique : histoire des sciences, histoire des techniques, épistémologie, philosophie des sciences...**

D'ores et déjà, 10 emplois de maîtres de conférences en histoire et philosophie des sciences ont été créés dans 10 universités dans le cadre de deux appels à projets, en 2000 et 2001, à la suite du rapport de Dominique Lecourt.

- **accroître le rôle des établissements d'enseignement supérieur au service de la formation tout au long de la vie.**

De nombreuses universités organisent déjà des activités variées (cycles de conférences, visites,...) dans le cadre de leur politique contractuelle. Les nouvelles technologies de communication - campus virtuels, bases de données ...- sont un levier formidable pour l'accès de chacun à la connaissance.

- **ouvrir au public les collections universitaires**

- Dans le cadre des contrats de plan Etat-Régions, plusieurs musées universitaires vont être rénovés : à l'université Louis Pasteur de Strasbourg (projet de Musée des sciences), à l'université Victor Ségalen de Bordeaux et dans les universités de Montpellier.

- Des projets de valorisation d'autres collections sont engagés : une étude de faisabilité est lancée pour la collection d'anatomie Delmas-Orfila-Rouvière à l'université Paris V René Descartes ; un projet de « Cité des naissances et des enfances », destiné à mettre en valeur toutes les approches de la conception, de la naissance et de la première enfance est en cours d'élaboration.

- **améliorer l'accueil du public (scolaire et adulte) dans les musées de l'Education nationale ***, appuyé sur l'édition et la diffusion de produits pédagogiques réalisés en partenariat avec le Centre national de documentation pédagogique.

- **développer les coopérations entre les universités, les associations et les institutions de culture scientifique et technique** soutenues par les ministères de la Culture et de la Communication et de la Recherche (Cité des Sciences et de l'Industrie, Centre de Culture Scientifique et Technique Industrielle, Collectif Interassociatif pour la Réalisation d'Activités Scientifiques et Techniques Internationales, musées techniques ou de société...)

* **les musées de l'Education nationale** : Palais de la Découverte, Musée national des techniques au sein du Conservatoire national des arts et métiers, galeries d'expositions et Musée de l'Homme au sein du Muséum national d'histoire naturelle, Musée de l'éducation au sein de l'Institut national de recherches pédagogiques.

Contact : Jean-François CERVEL

Mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle

Tel : 01 55 55 31 73

jean-francois.cervel@cndp.fr

L'inventaire des collections scientifiques de l'université de Bourgogne

L'université de Bourgogne a mis en place dans le cadre du contrat quadriennal de développement qu'elle a passé avec le ministère de l'éducation nationale pour la période 1999 – 2002, un programme de culture scientifique et technique ambitieux : le programme a pour objectif de valoriser les collections scientifiques de l'université, aussi riches que diverses (botanique, anatomie, zoologie, paléontologie, physiologie, physique).

Après avoir mis en œuvre les campagnes d'inventaire prévues en botanique, anatomie et zoologie et effectué un travail préparatoire dans le domaine de la physique, l'université souhaite aujourd'hui approfondir ce travail dans le cadre d'un programme national concernant les instruments scientifiques.

A cet effet, des contacts ont été pris entre les chercheurs de l'université de Bourgogne et le service de l'inventaire général de la DRAC de Bourgogne. Un photographe s'est déplacé et a évalué l'ampleur du travail à mener sur les instruments de physique.

Cette collection comporte un certain nombre de pièces. Certaines étaient faciles à identifier, d'autres ont demandé un travail assez important de recherches iconographiques et techniques.

A partir du catalogue dressé au début du 20^{ème} siècle pour le matériel du laboratoire de physique ont été conservées les grandes divisions : mécanique, thermodynamique, optique, électrostatique, magnétisme, appareils de mesure.

Cette collection comporte le matériel classique d'un laboratoire de physique à travers les âges. Toutefois un certain nombre d'appareils a disparu. Parallèlement au catalogue du matériel présent encore aujourd'hui estimé à plus de 400 pièces, sera donc réalisé un catalogue virtuel pour suivre l'évolution du matériel scientifique. C'est ainsi qu'a pu être refait virtuellement le laboratoire de physique de Bernard Brunhes lorsqu'il enseignait à Dijon à la fin du 19^{ème} siècle et mesurait pour la première fois au monde la vitesse de propagation des rayons X.

Ce travail d'inventaire s'inscrit naturellement dans le cadre d'une politique de valorisation des collections scientifiques universitaires, qui fera l'objet d'une présentation au public lors d'une exposition de préfiguration intitulée « objets raison - objets passion » en mars 2002 au centre culturel de l'université de Bourgogne, l'atheneum.

Contact : *Nicole Autissier*

UFR Sciences pharmaceutiques et biologiques

Université de Bourgogne

7, Boulevard Jeanne d'Arc

21000 DIJON

nicole.autissier@u-bourgogne.fr

Le musée de moulages de l'université de Lyon II

La majeure partie de la collection avait été acquise ou reçue en don par l'université, entre 1893 et 1930. Elle reflète l'état des connaissances et de l'enseignement en histoire de l'art et en archéologie, ainsi que les valeurs esthétiques de la fin de XIXème au début du XXème siècle. Au cours des années 1980, s'est posée la question de sa valorisation dans le cadre d'un nouveau musée universitaire ; une équipe a relancé le travail d'inventaire, d'étude, de restauration, d'exposition et d'animation.

Réinstallé depuis 1999 dans d'anciens locaux industriels achetés par l'université en 1994 puis rénovés en partie, le musée prend place au cœur d'un espace culturel polyvalent. Le choix d'aménager la grande halle d'exposition en respectant l'aspect initial d'un atelier procède d'une réflexion sur la nature des moulages (copies d'originaux, modestie des matériaux). Le résultat obtenu donne un volume d'un seul tenant, ouvert à des interventions plastiques temporaires qui apporteront une compréhension renouvelée de la collection : les regards portés sur les objets poseront avec acuité et pertinence les questions de la spécificité du site et celles des liens fluctuants qui relient les œuvres les unes aux autres.

La gestion actuelle de la collection poursuit l'inventaire informatisé et la couverture photographique des moulages, la documentation des objets ainsi que la structuration des archives du musée.

Elle témoigne aujourd'hui de l'intérêt renouvelé pour la copie, comme instrument de références, outil de diffusion du goût et de la connaissance et constitue une véritable base de données en 3D, une source de connaissance et de délectation.

L'accessibilité du musée à des enseignants et des étudiants permet d'expérimenter la valeur pédagogique des collections, dans une perspective interdisciplinaire.

Ce musée universitaire dessine des liens multiples et souples avec les acteurs de l'université : enseignants, chercheurs, étudiants, personnels scientifiques, techniques et administratifs. Tout à la fois publics et acteurs, ils peuvent trouver dans la collection des raisons de s'exprimer, d'éprouver leurs connaissances et leur regard, d'apporter leurs compétences et leur esprit d'initiative, de conseiller et de prêter leur concours.

Contact : Mademoiselle BALANDRAUD
Responsable musée
Tél : 04.72.84.81.12.

L'aménagement des campus et les équipements culturels

Université / ville / culture

En 10 ans, une révolution silencieuse s'est réalisée, qui a accompagné le développement de l'université française. Depuis de début des années 90, et en particulier depuis le lancement du schéma U 2000, les universités sont devenues pour les décideurs, pour les élus, un enjeu majeur en termes symbolique, économique et social.

Cet intérêt, qui a été fortement suscité par l'Etat, a induit une réflexion de fond sur le rôle de l'université et sur ses rapports avec la cité. Cela s'est traduit par le renouvellement de l'architecture et de l'urbanisme universitaires.

- En terme d'urbanisme, ce regard nouveau sur l'université a permis de créer une **rupture par rapport aux choix d'aménagement qui avaient cours depuis les années 50** : la construction de sortes de *grands ensembles* d'enseignement sur des campus périphériques, qui n'avaient du campus que le nom. **L'université faisait symboliquement un retour en centre ville** ; de nombreuses opérations, depuis, relèvent de ce mouvement. Des bâtiments anciens sont réhabilités pour des fonctions universitaires (Lyon, Toulouse, Avignon, Brest, Angers...) ; des universités sont reconstruites en centre ville, comme à Amiens ; les nouveaux pôles universitaires s'inscrivent dans le tissu urbain (Cergy, Evry, Dunkerque, Blois...). Par ailleurs, des schémas d'aménagement universitaire ont été réalisés afin de planifier l'implantation des bâtiments. Les grands campus souvent isolés sont reliés aux centres des villes par des transports en communs lourds : métro à St Denis, tramway à Grenoble, Toulouse, Nantes, Strasbourg, Orléans...

Pour les nouvelles constructions, une volonté constante de qualité architecturale s'est accompagnée du désir de donner à voir une image valorisée de l'institution universitaire. De nombreux exemples montrent qu'il y a **aujourd'hui un renouveau de l'architecture universitaire**. Cette même volonté de qualité doit guider la réhabilitation des bâtiments anciens. La réflexion sur l'aménagement universitaire doit être relancée à l'occasion de la mise en œuvre du schéma U3M.

- Les universités ont été comprises par les aménageurs comme un facteur essentiel de qualification urbaine. En même temps, **l'institution s'est rapprochée des habitants**.

Parallèlement à ce rapprochement physique, un certain nombre d'universités, d'établissements d'enseignement supérieur ont engagé des **actions de diffusion de la culture scientifique et technique** (CNAM et *l'université de tous les savoirs*, université de Lille I...), d'autres ont donné une place importante aux arts et à la culture : Dijon, Rennes II, Paris VIII,...

Un certain nombre d'initiatives prises par les universités : compagnies en résidence (Paris X, Paris XIII,..), relations avec les structures culturelles de proximité, montrent un **rapprochement du monde de la création avec le monde de l'enseignement et de la recherche**.

Ces mouvements qui s'esquissent doivent être amplifiés ; l'université, qui a rempli sa mission d'ouverture au plus grand nombre, doit être aidée afin qu'elle développe au mieux la mission culturelle inscrite dans ses statuts, à côté de ses missions d'enseignement et de recherche.

• **C'est dans une relation renforcée avec la ville et les structures culturelles que l'université doit s'inventer et se construire une politique culturelle** et devenir un lieu reconnu, au sein de la cité, où se pensent, se recherchent, se discutent, se créent la société et la culture de demain

L'accomplissement, dans sa dimension culturelle, de ce retour de l'université vers la ville est d'autant plus nécessaire que de nombreux jeunes qui accèdent aujourd'hui à l'enseignement supérieur sont issus de milieux peu favorisés, et n'ont pu profiter d'un accès aisé aux arts et à la culture.

Enfin, à l'heure de l'ouverture européenne et de la concurrence entre établissements, le rayonnement culturel d'une université peut être un facteur déterminant en terme d'attractivité.

Contact : *Pierre BERNARD*

Mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle

Tel : 01 55 55 75 02

pierre.bernard@education.gouv.fr

La valorisation du patrimoine d'art et d'architecture du site universitaire et scientifique de Grenoble

Sculptures, fresques, tapisseries, néons signés par Calder, Morellet, Szekely, Lipsi, Mathieu, Lurçat, Dauriac et bien d'autres... pour les plus anciennes datant de 1963 et les plus récentes, en cours d'installation.

A cela s'ajoutent des bâtiments inspirés de Le Corbusier, Walter Gropius (Bauhaus) et Frank Lloyd Wright.

Dès le lancement de l'opération **Un Tramway Nommé Culture en 1989** des initiatives sont lancées par la commission Culture du CEVU de l'université Pierre Mendès France en partenariat avec des enseignants des autres établissements et les collectivités locales sur lesquelles se trouve le campus (les communes de Saint Martin d'Hères et Gières) pour une meilleure prise en compte des œuvres installées sur le site.

Sous le titre « **série d'Art** » des enseignants et étudiants de lettres, d'histoire de l'art, de communication et d'urbanisme imaginaient un parcours énigmatique du campus, une sorte de « Polar » destiné à permettre aux étudiants et personnels des universités de découvrir les œuvres installées sur les pelouses du domaine universitaire.

Jumelée avec une conférence sur l'architecture et le 1% culturel, cette opération connaît un large succès auprès d'un public dépassant largement les frontières universitaires.

Avec la création du Pôle universitaire et scientifique européen en 1992, se mettait en place, au sein de la commission culture du Pôle, un groupe de travail relatif à la valorisation du patrimoine artistique du site. Ce groupe réfléchit à **l'entretien, la préservation, la signalétique** des œuvres existantes et aux nouvelles installations liées à la construction des nouveaux bâtiments Maître d'œuvre de la commission, le bureau culture du Pôle a mis et met en place les actions suivantes :

- organisation de journées d'échanges et de réflexion sur le 1% culturel et le schéma université 2000 ;

- préparation des dossiers relatifs à la restauration des œuvres (contribution des universités et de la DRAC) et à leur déplacement en France et à l'étranger (La Cornue de Calder, Ambassadrice du site à La Défense, à Bonn, dans l'Oise, et prochainement dans la Principauté de Monaco) ;

- participation du président de la commission culture du pôle ou de son représentant (Madame Moger, département d'histoire de l'art) aux groupes de sélection ou commissions de choix des œuvres ;

- réalisation de documents, campagnes d'information, visites accompagnées par des étudiants en cours de professionnalisation et associations étudiantes, en direction de tous les publics :

Opération « rentrer dans (le) l'art du campus » à vélo et concours d'écriture autour d'une œuvre en partenariat avec la librairie Artaud, une vraie/fausse visite du campus avec la Compagnie Délice Dada et le Cargo/maison de la culture de Grenoble, une promenade architecturale, artistique et écologique (l'Arboretum) en cyclo-pousse avec l'association étudiante Kezako, un parcours commenté à l'occasion des journées du patrimoine ou de l'arrivée des « nouveaux » enseignants/chercheurs et personnels sur le site. A noter que le parcours des œuvres d'art du campus est désormais inscrit dans les visites organisées par l'office de tourisme de Grenoble ;

- contribution à la réalisation d'ouvrages sur le 1% (ex : Un Musée sans murs, la commande publique dans l'agglomération grenobloise depuis les années 50, Edips, Dijon 1999) ;

- programmation dans le cadre d'Un Tramway Nommé Culture d'un cycle de conférences « **paroles d'artistes** » avec des artistes contemporains en liaison avec les départements de sociologie, d'histoire de l'art de l'université Pierre Mendès France et l'école supérieure d'art.

Un projet de convention est en préparation entre l'école supérieure d'art et l'université Pierre Mendès France pour des coopérations en matière de formation des étudiants des deux établissements ;

- en cours de réalisation, **la signalétique des œuvres sur les plans des campus grenoblois**, en projet, l'installation de cartels près des œuvres et la création de « campus des arts » sur le site Web du pôle avec des liens sur les autres sites internet dont celui de la DRAC Rhône-Alpes.

S'inspirant d'une initiative de la DRAC Ile-de-France, la DRAC Rhône Alpes, a proposé aux 40 artistes répertoriés dans sa banque de données, de signer un contrat de cession de droits à titre gratuit pour la reproduction photographique de leurs œuvres sur le site.

Contact : Sylvie BILLON

Grenoble Pôle européen universitaire et scientifique

Domaine universitaire

470, avenue de la bibliothèque

BP 52 - 38402 Saint-Martin d'Hères Cedex

La commande publique

Le ministère de l'Education nationale a toujours été un peu à l'avant garde pour la commande publique, au titre du 1%. Il fut le premier ministère à mettre en œuvre cette procédure en 1951, suivi ensuite par d'autres.

Plus récemment, les modifications proposées par l'Education nationale et concrétisées par le décret et l'arrêté du 23 mars 1993 ont permis **d'ouvrir le champ d'application du 1% ainsi que les domaines artistiques concernés.**

La déconcentration de la commission nationale vers des commissions régionales ainsi que la création d'un comité de pilotage auprès du maître d'ouvrage ont permis de mieux associer les différents partenaires.

Ces dispositifs ont été repris dans le nouveau décret consécutif aux dispositions du nouveau code des marchés publics que le ministère de la Culture a mis en chantier et devraient s'appliquer à l'ensemble des ministères. Les conditions d'une extension accrue du champ d'application sont également envisagées dans ce décret.

La commande publique concernant les établissements d'enseignement supérieur doit être réappropriée par ceux-ci, en particulier à travers les comités de pilotage. Leurs choix doivent être éclairés par des structures et des personnes compétentes.

Cette implication est la condition pour **que les œuvres réalisées dans les campus ou dans les bâtiments universitaires soient entretenues et valorisées par la communauté universitaire.**

La commande publique doit devenir un des moyens de la politique culturelle des établissements et doit être l'occasion de créer des relations durables avec les structures culturelles de proximité (musées, FRAC, centres d'art...)

Deux exemples témoignent de la qualité des œuvres d'art commandées au titre du 1% artistique à l'université :

à l'université de Bourgogne (Dijon), grâce à un partenariat exemplaire entre la présidence de l'université et le ministère de la Culture (Direction régionale des affaires culturelles), s'est constituée, depuis le milieu des années 70, une collection d'œuvres remarquables d'artistes majeurs : d'Agam à Bertrand Lavier en passant par Karel Appel, Gottfried Honegger et Alain Kirili.

Cet ensemble d'œuvres fait aujourd'hui l'objet d'une mise en valeur assurée par l'Athénéum, centre culturel de l'université, en liaison avec le centre d'art du Consortium et le FRAC Bourgogne.

Par ailleurs, une campagne de restauration va être engagée concernant certaines des œuvres les plus anciennes.

à l'université du Maine (Le Mans), le regroupement des crédits provenant du 1% de six bâtiments du campus a permis de passer commande d'une œuvre importante à l'artiste Jean-Luc Vilmouth.

Cette œuvre, "One way or another", qui forme un espace paysager aux abords de la bibliothèque universitaire, a été inaugurée en octobre 2001, l'Ecole des beaux arts du Mans ayant relayé cette inauguration par une exposition d'œuvres de Jean-Luc Vilmouth.

Contact : Norbert DUFFORT
DRAC Pays de Loire
Tel : 02 40 14 23 67
norbert.duffort@culture.gouv.fr

Le théâtre universitaire de Nantes

L'implantation d'un équipement culturel sur le campus permet d'assurer la visibilité de la politique culturelle de l'université vis à vis de l'extérieur. Elle contribue à rétablir les échanges culturels entre l'université et son environnement, que l'éloignement des campus avait eu tendance à raréfier. Elle constitue un atout pour le développement culturel des villes et des régions concernées, engagées dans son financement avec le ministère de l'Education nationale et le ministère de la Culture et de la communication.

Les principes qui ont présidé à la construction de ce théâtre sur le campus sont les suivants :

- coordination entre la formation artistique, l'activité de création artistique et l'animation des campus.
- développement de la vie culturelle de l'université en un lieu privilégié,
- mise en œuvre d'une collaboration entre l'université de Nantes et les diverses instances culturelles et milieux professionnels.

Devenu "Scène conventionnée – théâtre" en 2000, le TU a défini son projet de la manière suivante :

1 - Le théâtre universitaire est un lieu de **programmation et de création professionnelle** (20 à 30 spectacles par saison proposées en série de 3 à 10 représentations, soit 60 à 70 représentations).

Il accueille au moins trois créations dramatiques par an dont au minimum une en résidence. Il reçoit également des créations et des spectacles de danse contemporaine.

2 – C'est un lieu de **formation**. Il accueille les enseignements artistiques inscrits dans les différents cursus universitaires. Il propose par ailleurs avec le service culturel de l'Université des **ateliers d'art dramatique** ouverts à tous les étudiants. Il permet enfin par la mise en place de stages, (**masterclasses**) étroitement liés à la programmation et par celle **d'un atelier de création permanent**, d'associer création, formation et diffusion

3 - Le TU organise en fin de saison **un festival étudiant** destiné à recevoir les productions des troupes et groupes universitaires (théâtre, danse, musique, performance et arts plastiques). Ce festival tend à se développer en s'ouvrant à d'autres universités et à de jeunes équipes qui dans le prolongement de leur formation se situent clairement dans une perspective de professionnalisation. Sa durée est de 15 jours, la programmation est arrêtée entre septembre et fin janvier de chaque année. Il accueille entre 40 et 50 projets par an.

4 - Le TU fait vivre un "café culturel" ouvert tous les midis de 12h à 15h et les soirs de spectacles. Ce café est un lieu d'animation du campus, très fréquenté par les étudiants, il propose une petite programmation (musiques actuelles) et des expéditions.

Le TU est un atout majeur pour le développement des activités culturelles de l'université. Il contribue à **désenclaver le campus** notamment par son ouverture au **public de la ville**, en proposant une programmation professionnelle exigeante et en développant **des partenariats forts avec d'autres structures culturelles** de l'agglomération nantaise (MCLA, ONYX, Studio-théâtre etc.). Il co-réalise avec ces derniers des spectacles qui peuvent être présentés dans des lieux différents de la ville. Il est fréquenté par le "tout public nantais" (17 000 entrées payantes dont 40 % de spectateurs de la ville).

Le TU est inséré dans le réseau culturel professionnel. Véritable "**école du spectateur**", le Théâtre universitaire incite le public étudiant à fréquenter les salles de spectacles de Nantes ou de la région (billetterie pour le compte des autres lieux, élargissement des abonnements, organisation de rencontres d'auteurs, de metteurs en scène programmés ailleurs etc.)

Par sa singularité, sa proximité avec les étudiants et le milieu universitaire, le TU dans le domaine des arts de la représentation est devenu un relais nécessaire entre les différents interlocuteurs culturels de la région et les étudiants.

Il s'est imposé à Nantes comme un lieu de création singulière, **un espace de recherche intellectuelle et esthétique** mais aussi un lieu de **confrontation artistique et critique**. A ce titre, il a affirmé son engagement dans la création **contemporaine et soutient plus précisément "la jeune création"**. Cette orientation est très souvent complémentaire des programmations d'artistes plus confirmés proposées par de nombreuses structures culturelles de la Région.

Autour de la formation, cette complémentarité est évidente. 250 étudiants sont accueillis chaque année et répartis dans les différents ateliers "danse" ou "théâtre". Très souvent, des rencontres et des stages sont organisés avec des chorégraphes ou des metteurs en scène programmés à la Scène nationale de Nantes où à la Maison de la culture de Loire-Atlantique (ex : Joseph Nadj, Michel Desoteux, Michel Didym, Jean-Marie Villégier etc.).

En marge des institutions culturelles, le TU est devenu dans la région, le lieu repéré d'expérimentation artistique pour des étudiants et/ou de jeunes artistes. « *Et ce sont parfois leurs audaces, leurs gestes artistiques les plus fragiles qui nous procurent nos plus grandes émotions.* » déclare en conclusion sa directrice, Catherine Bizouarn.

Contact : Catherine Bizouarn
BP 22228
44322 Nantes cedex 3
Tél. : 02.40.14.33.34

Un nouveau théâtre à l'université de Montpellier III

Les équipements culturels universitaires doivent avoir un projet culturel et artistique suffisamment fort pour attirer les publics extérieurs à l'université et complémentaire avec ceux des autres équipements culturels de la ville.

Sur le campus de l'université de Montpellier III, la nouvelle salle de théâtre, co-financée par le ministère de l'Education nationale, le ministère de la Culture et de la communication et les collectivités territoriales, a été conçue à partir d'un projet culturel ambitieux :

- **doter l'université d'un outil professionnel**

Si la construction d'une salle de théâtre sur un site universitaire n'est plus, à proprement parler, originale, ce qui fait l'intérêt spécifique du théâtre qui va se construire à l'université Paul Valéry de Montpellier, c'est le principe qui a présidé à sa conception : prévoir une salle relativement modeste (250 places) pour en faire un outil pédagogique efficace mis à la disposition des étudiants et témoigner de suffisamment d'ambition pour que ce soit un instrument de haut niveau pour les usagers professionnels.

- **construire un projet culturel original et stimulant à partir de cette nouvelle salle**

dans un établissement consacré aux arts, lettres et sciences humaines qui rassemble plus de 20 000 personnes. Un projet culturel original a été élaboré, adapté à la vocation de ce campus et à ses caractéristiques actuelles, qui repose sur quelques principes forts :

- renouveler profondément la vie culturelle et artistique du campus ;
- créer une salle de spectacles très spécifique sur Montpellier ;
- favoriser les échanges et l'ouverture.

- **le renouvellement de la vie culturelle et artistique du campus**

- **Un outil de renouvellement pédagogique**

Cette salle va jouer un rôle déterminant dans l'évolution des cursus des diverses filières d'enseignement qui intègrent le spectacle vivant : elle permettra de nouvelles relations avec le milieu professionnel, avec l'accueil sur le campus d'artistes et de spectacles professionnels ; elle ouvrira surtout sur de nouvelles démarches pédagogiques en développant la mise en pratique de l'enseignement (multiplication des ateliers de pratique artistique, participation accrue des étudiants à la réalisation de spectacles...).

- **Un outil de développement des activités culturelle sur le campus**

La salle va devenir un pôle d'attraction et d'activité sur le campus qui devrait générer une nouvelle dynamique culturelle, en particulier en matière de pratique artistique des étudiants : il s'agira à la fois de favoriser l'émergence de ces nouvelles pratiques et d'en garantir la qualité (formation, accompagnement, ...).

- **Un outil fédérateur**

Cette salle va aussi et peut-être surtout représenter un élément fédérateur sur le campus. Le cohérence de la salle va nécessiter **d'harmoniser les activités**, de mettre en synergie les projets, d'articuler et de faire des passerelles entre les différentes filières, entre l'enseignement et les pratiques étudiantes, ...

La programmation de cette nouvelle salle mêlera donc :

des actions spécifiques à chaque département d'enseignement,
des actions transversales reliant plusieurs départements,
des actions fédératrices (travail à une réalisation commune),
des événements (temps forts de la saison et de la vie du campus).

• **Une salle de spectacles spécifique, conçue comme un espace complémentaire des autres salles de spectacles de Montpellier**

- *un lieu de recherche et d'expérimentation*

Ce rôle de recherche, en lien avec les missions spécifiques de l'université, suppose de prendre les risques artistiques que ne peuvent pas prendre les autres salles de spectacles et de favoriser l'émergence de nouvelles formes artistiques : nouvelles approches esthétiques, nouvelles écritures, spectacles pluridisciplinaires,

- *un lieu d'accueil de spectacles spécifiques*

L'originalité de cette salle sera aussi de présenter des spectacles en langue étrangère, en lien avec les nombreux départements de langues, pour faire découvrir d'autres esthétiques et d'autres recherches artistiques (commedia dell'arte, théâtre d'ombres chinois, ...).

• **Un lieu d'échange et d'ouverture universitaire**

Cette salle sera aussi un lieu d'échange et d'ouverture à divers niveaux : échanges au sein de l'université, échanges inter-universitaires, accueil sur le campus d'un public extérieur à l'université, échanges internationaux (accueil d'étudiants et de spectacles étrangers, universités d'été, masterclass, rencontres de théâtre universitaire, ...).

Cette action suppose une politique de partenariat qui devra d'abord concerner les structures universitaires de Montpellier (conservatoire, Crous, autres universités) et qui s'élargira progressivement.

Contact : Jeannine MAS

Université Paul Valéry

Route de Mende

34000 Montpellier

Tel : 04.67.14.20.00

La Galerie Du Bellay sur le campus de Mont Saint-Aignan (Rouen)

Créée en 1993 par le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) de Haute-Normandie, la Galerie du Bellay, lieu de diffusion d'art contemporain co-financée par la DRAC et le Conseil Régional développe des partenariats pédagogiques avec les écoles d'art de la région et l'université de Rouen.

● **Un espace consacré à la diffusion de l'art contemporain**

- **Les expositions annuelles** accueillent les œuvres d'artistes représentatifs de la pratique et des enjeux actuels des arts plastiques contemporains. La Galerie du Bellay présente régulièrement des artistes confirmés afin de diversifier la proposition faite au public universitaire et d'améliorer sa connaissance de l'art contemporain tel qu'il s'enseigne, s'expérimente et s'applique au monde aujourd'hui.
- **des conférences et des débats** sont présentées par des critiques d'art (Paul Ardenne, David Perreau...) ou des responsables de lieux de diffusion (Jean-François Taddei, FRAC Pays de Loire), le plus souvent associés à des artistes présentés à la Galerie. L'enjeu de ces événements est de démontrer que les pratiques artistiques contemporaines participent à la construction d'un monde commun.
- **des interventions d'artistes** sont l'occasion de favoriser des rencontres directes avec des groupes d'étudiants. Le temps d'élaboration de la réalisation de l'œuvre dans la Galerie est aussi celui du temps de la rencontre entre les étudiants et un créateur. Cette action est par exemple l'objet d'un partenariat avec l'INSA de Rouen et l'Ecole Régionale des Beaux-Arts.

● **Partenariats avec les Ecoles d'Art**

Une programmation spécifique s'organise autour d'expositions d'artistes issus des écoles d'art. Une exposition collective annuelle est l'occasion pour les étudiants des écoles des Beaux-Arts de Rouen et du Havre d'effectuer leur première exposition dans des conditions professionnelles.

● **Programme pédagogique avec l'université de Rouen:**

- **l'école du regard** : Il s'agit de favoriser la compréhension des enjeux qui portent la création contemporaine. Ce programme se fait avec les départements de formations spécialisées de l'université et d'autres lieux de formation.
- **Pensées d'artistes** : ces séances, ouvertes à un public très large s'inscrivent dans le cadre du DESS Responsabilité de Projet Culturel. La première séance intitulée « Bureau d'études, production de sens » a permis d'inviter le collectif d'artistes Bureau d'études qui était présent dans une exposition collective de la Galerie du Bellay.

● Echange inter-universitaire

L'année prochaine, la Galerie accueillera en stage des étudiants de la Maîtrise des Sciences et Techniques des métiers de l'exposition de Rennes II pour la réalisation de projets spécifiques. Ce sera aussi l'occasion d'intégrer des étudiants du Département Conception et Mise en Œuvre de Projets Culturels de l'Université de Rouen.

● Partenariats avec le milieu scolaire

- Un partenariat étroit est mis en place avec le BTS Audiovisuel du Lycée Corneille. Des étudiants de cette formation viennent tourner des films vidéos sur les installations ou les expositions, en collaboration avec les artistes ou les plasticiens.
- des rencontres avec les artistes ou des présentations d'œuvres exposées à la Galerie sont aussi organisées pour des élèves du secondaire et du primaire.

Contact : *François ALLEAUME, Résidence Pléiade,
Tel : 02 35 75 83 83
resid.pleiade@crous-rouen.fr*

Le rôle des services culturels

Le service culturel de l'université de Lille I

En facilitant l'intégration des différents projets des membres de la communauté universitaire et de leurs partenaires dans une politique globale à l'échelle de l'établissement, la création d'un service culturel contribue à la lisibilité du projet culturel de l'université tant auprès des différentes composantes de la communauté universitaire, qu'auprès des acteurs culturels de la cité.

L'esprit du projet de l'USTL* Culture

- C'est un projet qui engage l'institution universitaire dans son ensemble sur des contenus à la croisée des rapports entre **Education, Art et Culture**. Il ne saurait se résumer à un simple projet d'animation culturelle.
- Sa particularité consiste à utiliser les potentiels des membres de l'université (personnel enseignant, étudiants etc...) pour en faire un lieu d'échanges et de débats sur **l'histoire des idées et les grandes interrogations contemporaines**, à la fois pour ses usagers (enseignants, étudiants, personnels) mais aussi pour le public extra-universitaire.
- Dans ce cadre, la diffusion artistique et le développement des pratiques artistiques en amateur sont envisagés non pas comme une fin en soi mais comme un enjeu de réflexion et comme un **outil nécessaire à la disponibilité d'esprit et l'ouverture sur l'autre**.
- La politique de médiation culturelle de l'USTL Culture se structure sur les quatre grands axes suivants :
 - mettre en place des lieux de réflexion, d'échanges, de débats et d'épanouissement intellectuel ouverts à tous ;
 - créer une dynamique culturelle autour de la sensibilisation aux différentes formes d'expressions artistiques et culturelles ;
 - donner une place active au citoyen en favorisant le soutien aux projets culturels associatifs ;
 - **engager le public jeune, collégien, lycéen et étudiant dans un processus d'épanouissement intellectuel en lui permettant de participer activement à l'action culturelle.**

L'objectif de cette politique consiste à donner à l'institution universitaire les moyens d'être **une force de réflexion et de proposition** autour des principales questions qui préoccupent notre société et d'être **un lieu d'échange et de travail autour des arts et des pratiques artistiques**. Les moyens d'y parvenir reviennent ainsi à mettre à disposition du public des lieux d'ouverture favorisant son épanouissement.

Les objectifs artistiques

Les perspectives de développement au sein du bâtiment culture : un espace de questionnement et de travail autour de la création contemporaine et des pratiques artistiques.

* Université des sciences et technologies de Lille

- la promotion de l'art contemporain et la mise en place de rencontres et d'échanges entre les artistes et le public, et entre les artistes et les universitaires ;
- les échanges culturels inter-universitaires et internationaux ;
- la programmation d'une scène ouverte tournée vers des formes artistiques légères ou témoignant d'un travail artistique en cours : un café culture, les lectures, les répétitions publiques, l'accueil des troupes professionnelles ou amateurs ;
- les ateliers de pratiques artistiques encadrés par des artistes professionnels ;
- la diffusion artistique de créations contemporaines professionnelles ;
- les conférences sur les formes artistiques contemporaines.

Les objectifs culturels

- **la valorisation culturelle de la pensée et de la réflexion** par le développement des cycles de conférences-débats, des journées d'études, des universités d'été, des éditions, du journal ;
- **une plate-forme culturelle à disposition de nos partenaires** et structures culturelles régionales ;
- **les universités d'été et les universités européennes d'été** ;
- **le développement des éditions par la publication systématique des rendez-vous d'Archimède** ;
- **des nouvelles techniques de l'information et de la communication culture et multimédia** :
 - l'animation d'un espace multimédia et Internet : Cyber centre
 - la création d'un site interactif autour des rendez-vous d'Archimède ;
 - la mise en place de collaborations avec les lycées par le biais de Forum Internet
 - le parrainage et l'accueil de l'Association Passion-Théâtre sur Internet.

Les objectifs territoriaux

S'inscrire dans le territoire de la Métropole Lilloise comme un espace de questionnement et de travail autour des arts, ouvert à tous.

- **prêt des salles** de l'Espace culture aux associations ou compagnies qui en font la demande sur avis d'un comité de sélection ;
- **l'action culturelle en direction des collégiens et lycéens** :
 - initier les lycéens à une culture de débat grâce à leur participation active aux journées d'études ;
 - rencontre avec l'œuvre d'art au sein de l'établissement scolaire ;
 - croisement des pratiques artistiques en amateur lycéenne et étudiante ;
 - tournée d'exposition pédagogique.
- **l'aide au projet culturel étudiant et association**
 - pratique artistique en amateur. Elle existe sous deux formes à l'USTL :
 - la pratique en amateur libre ;
 - la pratique en amateur encadré.

Contact : *Isabelle KUSTOSZ*
 Directrice USTL culture
 Université des sciences et technologies de Lille
 59655 Villeneuve d'Ascq
 Tel : 03.20.43.69.09

Le Service-Universités-Culture des universités de Clermont-Ferrand

Créé en 1984, Le Service-Universités-Culture est un service commun inter-universitaire des universités de Clermont-Ferrand, liées par convention à la DRAC Auvergne et au Conseil Général du Puy de Dôme.

Dirigé par un enseignant-chercheur rattaché au département des Arts du spectacle, le S.U.C est doté d'un conseil d'administration composé d'élus étudiants, enseignants et de partenaires culturels. La dotation budgétaire du ministère de l'éducation nationale sur le volet culturel du contrat quadriennal est complétée par les subventions des partenaires et des ressources propres. En outre, la contribution des étudiants les met au rang de partenaires financiers à part entière, dans le cadre d'un réel exercice de citoyenneté.

- 40 ateliers de pratiques artistiques (dont 11 nouveaux) et 18 stages accueillent **700 étudiants**. Les U.F.R. Lettres, langues et sciences humaines - Psychologie et sciences de l'éducation - Sciences - Odontologie ont permis la **validation d'une pratique artistique du S.U.C. dans leurs options de D.E.U.G**, quand les étudiants le souhaitent.

Depuis 1998, des **options arts du spectacle** ont été mises en place pour les DEUG de Lettres, langues et sciences humaines, complétées à la rentrée 2001 par la création du Département Arts du spectacle et de la licence expérimentale Arts du spectacle (homologuée à titre dérogatoire). L'enseignement des 3 années est composé de **cours théoriques et de pratiques artistiques choisies dans celles du S.U.C.**, ouvertes à la validation.

L'implication des étudiants leur permet d'exprimer leur sens des responsabilités à l'épreuve du travail de groupe et du contact avec le public. Bon nombre d'étudiants praticiens, qu'ils aient participé aux ateliers pour le seul plaisir ou dans le cadre des options arts du spectacle ou qu'ils soient issus du DESS Médiation-Education-Culture, se retrouvent dans le tissu culturel amateur ou professionnel de la région ainsi que dans des structures culturelles nationales.

- Le Service-Universités-Culture propose des **activités dans de nombreux domaines** : musique, théâtre, danse, cinéma, art vidéo, écriture, arts plastiques, anthropologie, cirque, en partenariat avec les structures culturelles de la région.

Il participe à l'organisation de trois festivals de l'image en fournissant un appui logistique (mise à disposition de salles, de matériel de projection, gestion des cabines...) :

- **Trace de vie**, Rencontres du film documentaire, en novembre ;
 - **Festival national et festival international du court métrage**, en février, animé par l'association Sauve qui peut le court métrage ;
 - **Vidéoformes** Espace culture multimédia, festival des arts électroniques, en mars.
- Les étudiants des ateliers de cinéma notamment participent aux sélections, aux jurys ainsi qu'à l'accueil des réalisateurs et du public. Les étudiants titulaires du diplôme d'opérateur assurent une partie des projections.

Ces temps forts sont pour eux l'occasion de reportages et rencontres avec des réalisateurs et techniciens. Ils se prolongent par une collaboration pour la formation des étudiants préparant le diplôme d'opérateur de cinéma, la réalisation de films documentaires dans le cadre des ateliers, la mise en place d'ateliers communs d'art vidéo de création ou encore l'accueil d'étudiants stagiaires du DESS médiation Education-Culture

La fréquentation des manifestations publiques du S.U.C. est de 12 500 entrées étudiantes et 10 800 non-étudiants la saison passée. Si les chiffres ne sont qu'un critère d'appréciation, il n'en reste pas moins que les **étudiants sont nombreux et fidèles**, durant toute leur présence à l'université et parfois bien au-delà.

Contact : *Jean-Louis JAM*
Service Universités Culture
29, Boulevard Gergovia - 63037 CLERMONT-FERRAND Cedex
Tél. : 04.73.34.66.03
SUC@univ-bpclermont.fr

Le service culturel de l'institut national des sciences appliquées de Lyon

Fidèle à la volonté de ses fondateurs, dont Gaston Berger, père de Maurice Bédart, l'Institut national des sciences appliquées (INSA) mène depuis plus de dix ans une politique culturelle très active qui a pour objectifs :

- de développer une culture scientifique et technique ;
- d'intégrer une dimension artistique dans les formations d'ingénieurs ;
- de favoriser le prolongement professionnel des compétences artistiques des élèves ingénieurs ;
- de collaborer avec les milieux artistiques professionnels ;
- de conforter le rayonnement de l'INSA vers les autres campus, nationaux et internationaux (ces dernières années : Rouen, Toulouse, Strasbourg, Liège, Dresde, Casablanca, Cracovie, Kiev, Haïfa).

La convention signée avec la Drac le 10 février 2000 précise dans son préambule :
« les transformations majeures qui affectent le savoir scientifique et les conditions de sa transmission rendent plus nécessaire que jamais une action culturelle fortement structurée, seule capable de créer un espace susceptible de libérer une créativité indispensable à l'acquisition et à la valorisation des connaissances ».

Cette politique s'est concrétisée par la création ou le développement de sections arts-études intégrées au cursus des élèves-ingénieurs (450 concernés) en théâtre, musique, danse et arts plastiques ainsi que la création d'un service culturel.

Le travail avec les artistes donne lieu à des résidences, par exemple en musique avec l'ARFI, le quatuor Miczka, GRAME ; en danse la compagnie Wisniewski et des stages avec Denis Plassard, Roland Bon ; en théâtre les compagnies Michel Véricel, Premier Acte et cette année un travail d'écriture théâtrale et scénographique avec Jean-Yves Picq.

Les élèves-ingénieurs peuvent suivre des stages dans les institutions culturelles (Opéra, TNP, Institut d'art contemporain, centre culturel) en mettant en pratique et en question leurs compétences techniques (travail sur les matériaux pour les anches et les instruments à vent, logiciel pour les décors, régies son et lumière).

Un master de directeur technique est mis en place avec l'ENSATT (Ecole nationale des arts et techniques du spectacle).

Le service culturel est au carrefour des différents vecteurs culturels de l'INSA :

- il aide les sections artistiques dans leurs relations avec les structures professionnelles, réalise des expositions dans le centre des humanités, renforce les liens entre les différents clubs et associations étudiants, très actifs, qui organisent eux-mêmes des manifestations, gèrent la Rotonde (salle de spectacle de 400 places) ;

- il coordonne les conférences et colloques, en liaison avec les enseignants, ainsi qu'une semaine culturelle tous les deux ans, dans une approche pluridisciplinaire associant toujours art et science (Mode et design, Images publiques et regards singuliers, Science et photographie).
- depuis l'an dernier, il s'est associé à la Maison d'Izieu pour une série de conférences sur le thème : « histoire, science, éthique ».

Sur le campus de la Doua, il travaille avec le nouveau service culturel de l'université Claude-Bernard, avec qui il a collaboré pour les manifestations de « Science et photographie ».

Contacts :

*Marie-Lucie GROSSIORD
INSA de Lyon
20, Avenue Albert Einstein
69621 VILLEURBANNE Cedex
Tél. : 04.72.43.83.83*

ART + UNIVERSITE + CULTURE

L'association Art + Université + Culture regroupe 47 établissements d'enseignement supérieur ainsi que des CROUS, des établissements culturels et des associations étudiantes.

Créée en mai 1990 à Villeneuve d'Ascq et présidée par Claude Patriat, professeur à l'université de Bourgogne, cette association est financée par les ministères de la Culture et de l'Education nationale, les recettes d'activités et les cotisations des membres actifs. Elle a pour objet le développement de l'action culturelle universitaire dans le cadre d'un partenariat entre les étudiants, les personnels de l'université, l'administration de la Culture, l'administration de l'Education nationale, les professionnels de l'art et de la culture.

Il s'agit de **donner un statut stable et pertinent à l'action artistique et culturelle des universités**, en évitant sa dilution dans la vie de l'étudiant ou son instrumentalisation par l'une ou l'autre des composantes du dispositif de formation. Cet objectif passe par une confrontation des expériences, une mutualisation des compétences et des outils et, d'une façon générale, la circulation de l'information sur l'action culturelle des universités.

Principes d'action

Intégrer la culture au projet d'établissement universitaire :

- en assurant un lien permanent entre les différentes missions d'enseignement, de recherche, d'animation des campus ;
- en garantissant la présence d'artistes sur les campus ;
- en participant à la production d'événements artistiques et culturels ouverts sur la cité.

Moyens

- publication d'une revue, sur papier puis sur Internet ;
- animation d'un site Internet comportant de nombreuses bases de données interactives (www.auc.asso.fr) ;
- organisation de journées de rencontre et de réflexion sur les différents aspects de l'action culturelle universitaire : partenariats avec les Scènes nationales, conventions DRAC-universités, participation des étudiants à l'action culturelle universitaire, missions et moyens des services culturels universitaires ...
- élaboration de propositions transmises aux tutelles afin de favoriser le développement de l'action culturelle universitaire. A+U+C s'est attachée à définir un cadre général respectant l'autonomie des établissements. Ce cadre recouvre quatre éléments : un projet, un service commun spécifique, des lieux culturels, des moyens pérennes.
- édition de livres : direction de la collection Art et Université aux presses.
- Six ouvrages ont été publiés : La langue à l'œuvre (2000), Le Grand Atelier de Peter Greenaway (1998), Le partenariat entre institutions culturelles et universités (1997), Le 1% culturel à travers les constructions universitaires (1995), Eloge de la perturbation (1993), Atheneum 83-93 10 ans d'exposition (1993)

Contact : A + U + C
BP 36078
21060 Dijon Cedex
Tél. : 03.80.65.02.35

IV

L'ouverture internationale

Le développement des coopérations culturelles internationales est un terrain privilégié d'action pour les deux ministères : au carrefour de la création, du patrimoine et des enseignements, c'est un enjeu essentiel pour la vitalité des arts et des cultures.

- Un nombre croissant de manifestations culturelles réunissent sur les campus étudiants et artistes du monde entier ;
- au sein de l'espace européen de l'enseignement supérieur, des diplômes en partenariat se développent particulièrement dans les formations artistiques et culturelles ;
- Grâce aux nouvelles technologies, la création de sites scientifiques et la mise en réseau des ressources documentaires constitue un instrument de coopération au service de la recherche internationale de pointe.

En voici des illustrations emblématiques...

La coopération culturelle internationale

Chaque université est appelée à définir les axes de sa politique internationale. A cet égard, les disciplines artistiques et culturelles tiennent une place éminente. En effet, l'image de la France est très liée à son espace culturel, à la place accordée aux créateurs et à la création.

- Les étudiants qui ont choisi de s'orienter dans le domaine des arts et de la culture - filières relativement jeunes dans l'université française - envisagent leur avenir professionnel dans le monde artistique et le passage par l'université doit signifier l'ouverture de perspectives internationales.

- **A l'échelle européenne, il s'agit de faciliter :**

- la mobilité des étudiants

Dans l'espace européen, l'art et la culture à l'université font cause commune pour accélérer la mobilité des étudiants. Ils doivent effectuer leur parcours dans des situations artistiques différentes, notamment dans les villes où le monde de l'art et l'université fonctionnent en étroite relation, ce qui est plus souvent le cas à l'étranger qu'en France.

Aucun chemin n'aurait de sens dans ces départements, s'il ne trouvait de résonance dans les départements des universités voisines. Nous savons que les universités européennes ont, dans les départements Arts et culture, une expérience et une légitimité qui nous sont précieuses.

A l'inverse, il faut profiter de l'image culturelle de la France pour conforter l'accueil des étudiants étrangers dans nos universités, en valorisant les filières artistiques et culturelles.

Ainsi, Les 36 **universités européennes** d'été ont permis à 15 000 étudiants de découvrir le patrimoine culturel de différentes régions françaises. 10 d'entre elles portaient sur les arts et la culture en Europe : la mobilité artistique à Strasbourg, la littérature francophone, la culture et la musique celtiques à Brest, les vitraux au XIXème siècle, le théâtre contemporain à Metz, les politiques culturelles à Lille ...

Ces séminaires intensifs favorisent l'échange des points de vue et la circulation des étudiants, des enseignants et professionnels de la culture dans les universités européennes partenaires.

- l'accueil des artistes-intervenants et des professeurs associés. Notre système universitaire peut profiter des compétences de l'étranger grâce à des dispositifs tels qu'artistes en résidence ou professeurs associés.

- Des perspectives plus larges se dessinent :

- L'ouverture aux cultures du monde dans les formes nouvelles que prennent les **coopérations Nord-Sud et Est-Ouest** implique la nécessité d'associer les départements arts et culture à ces coopérations dans le cadre d'échanges durables, de mobilités croisées, pour la promotion de nouveaux métiers.

- La constitution de réseaux professionnels, la multitude des confrontations artistiques dans le monde (biennales, festivals, lieux d'art) invitent encore plus aujourd'hui l'université à s'ouvrir à **la diversité des cultures** et à se connecter à ces foyers artistiques.

- **Les formations culturelles** intègrent aujourd'hui de mieux en mieux la spécificité des métiers de la culture et ne peuvent prendre toute leur légitimité que si elles se situent au cœur même des enjeux de la création et des idées à l'échelle de la planète.

- **Les départements Arts et culture des universités peuvent passer des accords avec les collectivités territoriales** à l'occasion de grands événements comme Lille, ville européenne de la Culture en 2004 ou l'Exposition internationale 2004 de Saint-Denis. La France, à travers ses universités et ses écoles supérieures, offre de fait une étonnante multiplicité dans les stratégies internationales.

- **D'autres formes restent à trouver** : l'université nomade, la coopération internationale, le compagnonnage, sont autant d'approches pour dessiner de nouvelles directions à l'université, dans ses modalités méthodologiques.

Contact : *Jean DIGNE*

Conseiller technique chargé de la coopération culturelle

Ministère de l'Education nationale,

Tel : 01 55 55 30 34

jean.digne@education.gouv.fr

Les diplômes de 3^e cycle à vocation européenne

Le diplôme conservation et gestion du patrimoine de l'université de Caen

Exemplaire de la volonté des deux ministères d'inscrire leur action dans un cadre européen, le diplôme universitaire "conservation et gestion du patrimoine" a été mis en place par la DRAC de Basse Normandie et l'université de Caen, en coopération avec les universités de Cassino, Salamanque, Sienne-Arezzo et Venise.

La communauté européenne a agréé la création de ce « master » destiné à une formation professionnelle de haut niveau dans les domaines de la conservation et de la gestion du patrimoine. Cinq universités proposent cet enseignement depuis la rentrée 2001-2002 : Caen, Cassino, Salamanque, Sienne-Arezzo, Venise.

Le titre de master peut être obtenu dans une ou dans plusieurs des universités participantes. Il est reconnu par chacune de ces universités.

Cette initiative répond à l'insuffisance de formation dans le domaine patrimonial au regard des demandes croissantes des collectivités.

Conditions d'admission

Les candidats à l'inscription au master doivent être titulaires, en France, d'une maîtrise ou par dérogation d'une licence consacrant une formation dans l'une ou plusieurs des disciplines suivantes : lettres modernes, lettres classiques, histoire, archéologie de l'art, documentation.

Les candidats ne possédant pas le titre universitaire requis, mais justifiant une expérience professionnelle, peuvent être également admis à s'inscrire après examen de leur dossier.

L'admission au master est soumise, pour tous les candidats à un entretien préalable avec le Collège des enseignants.

Des connaissances de base dans le domaine des langues classiques sont exigées, en fonction de l'option choisie. Les étudiants doivent également maîtriser, avant leur stage, l'une au moins des langues étrangères des universités participantes.

Organisation des études

Organisé par semestres, sur deux années, le cursus comprend :

- un semestre d'orientation générale et méthodologie (120 heures)
- deux semestres de spécialisation dans l'option choisie (240 heures)
- un stage professionnel d'au moins trois mois effectué dans un pays différent de celui de l'Université où a été prise l'inscription.

Modalités d'inscription

Les candidats au master peuvent s'inscrire dans l'une des universités participantes, indépendamment du lieu où se sont déroulées leurs études antérieures.

Intervenants :

- chef des services patrimoniaux (MH, SRA, SPI)
- interventions de la Directrice Régionale des Affaires Culturelles
- intervenants « locaux » (région et pays concerné) et intervenants des quatre autres universités.

Développement

Un partenariat avec les pays anglo-saxons voisins et les pays nordiques avec lesquels la Basse-Normandie entretient des liens privilégiés est déjà envisagé.

Insertion professionnelle

A l'issue de leur formation, les étudiants peuvent être employés dans le type de structures où ils effectuent leur stage (lieux patrimoniaux, structures culturelles de diffusion et conservation, DRAC) et dans des territoires élaborant des chartes ou contrats incluant un volet culturel (PNR, pays).

Contact : *Université de Caen
UFR des Sciences de l'Homme – UFR d'Histoire
Secrétariat administration : Cerla/MRH
Esplanade de la Paix
14032 CAEN Cedex
Tél. : 02.31.56.62.37*

Le DESS conservation du patrimoine cinématographique et audiovisuel de l'université de Paris VIII

Cette formation diplômante au niveau Bac+5, dont les enjeux essentiels sont à la fois scientifiques, culturels et économiques, a vocation à s'étendre à l'ensemble des pays de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Développée depuis plusieurs années dans le cadre du programme ERASMUS-SOCRATES, par les universités de Paris 8 (établissement coordonnateur), Bologne, Turin, Madrid, Valence puis Lisbonne, la formation a d'abord été expérimentée sous la forme d'un diplôme d'université.

C'est aujourd'hui un **DESS donnant accès au grade de mastaire en France et à son équivalent dans les autres pays du réseau.**

● **Cet enseignement innovant et européen** se déploie dans au moins deux pays et sur deux années dont chacune comporte :

- un semestre universitaire spécialisé,
- un stage opérationnel de 3 à 6 mois, soutenu le plus souvent par une bourse LEONARDO, qui s'effectue dans une cinémathèque, un musée du cinéma, des archives audiovisuelles publiques ou privées ou encore dans l'un des divers organismes de diffusion cinématographique ou télévisuel.

● Les secteurs d'activités visés concernent en effet **un champ professionnel homogène mais très diversifié**, puisque ces domaines vont des différents métiers de la conservation / restauration jusqu'à ceux de la programmation / diffusion qui ne cessent de se démultiplier ; il s'agit donc d'associer dans une démarche complémentaire la préservation et la présentation de ces patrimoines.

La valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels, qui comporte une dimension culturelle européenne croissante, continue de prendre de l'ampleur avec une diversification des marchés et leur extension dans l'espace et dans le temps. Ainsi l'université accompagne ce mouvement par une formation de haut niveau qui concerne déjà plusieurs dizaines d'étudiants.

● Dans le cadre de l'actuel programme SOCRATES, une action de dissémination a été entreprise pour favoriser **l'élargissement de cette formation à de nouveaux partenaires européens** : les universités d'Amsterdam, Berlin, Dublin, Prague, Rome, Saint-Jacques de Compostelle, Toulouse, Utrecht (et même Genève) sont d'ores et déjà en phase d'adhésion ou d'association.

Un réseau, qui se caractérise par sa thématique innovante et la souplesse de son organisation, est donc en train de se constituer.

Contact : *Guy Fihman*
Responsable du DESS
guy.fihman@wanadoo.fr

Interférences, le deuxième festival international d'arts multimédia urbains de Belfort

Un festival conçu et organisé par le CICV Pierre Schaeffer, dans le cadre des Nuits Savoureuses de Belfort (manifestation proposée par le conseil général du Territoire de Belfort et la Ville de Belfort)

6 spectacles, 61 installations, 30 performances, 20 cd-rom, 37 sites internet, 70 vidéos, 30 animations. 350 artistes en provenance de 41 pays.

- une collaboration permanente et annuelle avec l'Université Technologique Belfort-Montbéliard

Le CICV intervient chaque année pour assurer l'Unité de Valeur : « art, création numérique et ingénierie culturelle ». Le déroulement de ce cours semestriel a pour objectif de sensibiliser de jeunes étudiants-ingénieurs aux bases de l'art et de la création numérique. L'accent est mis sur l'étude des relations entre l'artiste et l'ingénieur dans le cadre des problématiques de l'art technologique. L'UV aborde deux aspects, théorique et pratique puisque les étudiants doivent pour leur examen final concevoir un projet artistique utilisant des outils technologiques.

Le cours aborde des sujets tels que : art contemporain et installations, performances et réseaux, capteurs et interfaces homme-machine, bases du son et de l'image numérique, montage numérique, images de synthèse, bases du web-design, méthodologie de gestion de projet, aspects financiers et légaux de la production multimédia. Certains projets d'étude liés à cette UV ont été présentés pendant le festival.

De plus, le CICV accueille en stage chaque année plusieurs étudiants-ingénieurs qui sont intégrés à la mise en œuvre de projets artistiques et culturels expérimentaux liés aux technologies numériques.

- Colloque Centres d'Art et laboratoires universitaires

Le CICV a proposé durant le festival Interférences une confrontation professionnelle au plus haut niveau des centres d'art et de création multimédia et des laboratoires universitaires nationaux et internationaux.

Accueil de stagiaires

A l'occasion de l'édition 2000 du festival, le CICV Pierre Schaeffer a également engagé des collaborations ponctuelles avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur (IUT Belfort-Montbéliard : département Carrières sociales, informatique, Techniques de commercialisation, Lycée Viette de Montbéliard : BTS Audiovisuel, Ecoles de Beaux-Arts, etc).

Au regard de l'impact international de la manifestation, plusieurs universités européennes ont organisés des échanges d'étudiants.

Plus de 200 étudiants ont pu être intégrés dans différents secteurs de la manifestation : régies techniques, logistique, programmation, administration, communication, scénographie accueil des intervenants, des groupes, des visiteurs et du grand public, etc...

Le festival propose également une compétition internationale : un jury d'étudiants d'écoles d'art est constitué pour sélectionner les œuvres de net-art/cdroms et les performances.

Un parcours spécifique et accompagné spécialement est mis en place durant le festival à l'intention des scolaires et des étudiants afin de les sensibiliser à la création numérique contemporaine.

Contact : *Pierre Bongiovanni*
Château Eugène Peugeot
BP 5 - 25310 Hérimoncourt
Tél : 03.81.30.90.30.
www.cicv.fr

Le site achemenet, conçu et géré par la « chaire d'histoire et civilisation du monde achéménide et de l'empire d'Alexandre » du Collège de France au printemps 2000 constitue un instrument de recherche scientifique et de coopération internationale unique au monde.

● **Une communauté scientifique réelle à partir d'une communauté virtuelle.**

L'empire achéménide (550-330 av.J.C.) est le premier empire mondial, s'étendant de l'Indus à la Méditerranée, du Syr Darya à Assouan, territoire qui recouvre aujourd'hui une quinzaine de pays indépendants. Dans l'antiquité, la diversité linguistique et culturelle y était la règle.

La très grande variété des disciplines et des méthodes, selon la langue et l'écriture des documents écrits, selon l'orientation philologique, numismatique, archéologique, iconographique des recherches se double de la diversité des nationalités des chercheurs, dispersés dans presque tous les pays du monde.

- Un premier Colloque en juillet 2000 avait centré ses travaux sur les textes (élamites, babyloniens, araméens, classiques), les sites-web des sites archéologiques (Turquie, Géorgie, Arménie, Asie centrale, Iran, Égypte), les images, (monnaies, sceaux, empreintes...) et les logiciels de traitement d'images ainsi que sur un projet de publications de manuscrits en ligne.

- En 2001, **la base de données iconographiques** peut intégrer non seulement l'iconographie numismatique, mais aussi les images sur argile, sur peaux et papyri, sur bois, sur pierre. À terme, l'interrogation thématique permettra à un chercheur d'avoir en retour une liste d'images (et des supports associés) provenant de tous les *corpora* iconographiques de l'empire (monnaies, sceaux persépolitains, babyloniens..., stèles d'Asie Mineure ou d'Égypte, peintures...).

- **Une Lettre d'information en ligne** accueillera des notes courtes, qui seront publiées en temps réel.

- **Un index** achéménide est en voie de réalisation.

● **Un outil scientifique international accessible à tous**

Le site représente le véhicule idéal pour publier les documents, les rendre accessibles à tous, et promouvoir en même temps un échange régulier et presque quotidien.

A cette fin, une politique a été définie et une stratégie élaborée par **le Comité de Pilotage International** composé de douze membres qui, venant de sept pays différents (Allemagne, Angleterre, France, Etats-Unis, Hollande, Iran, Turquie), représentent l'éventail des disciplines impliquées dans le projet.

Le CNRS a agréé la création d'un groupe de recherches (GDR) où collaboreront des chercheurs français du CNRS et des universités, mais aussi de nombreux chercheurs étrangers venant des USA, d'Angleterre, d'Italie, de Hollande, d'Allemagne, de Turquie, d'Iran et de Géorgie.

Pour permettre le développement, en particulier des fichiers-images, une convention a été passée en octobre 2001 avec l'Institut National de Physique Nucléaire et de physique des particules de Villeurbane qui a attribué un espace illimité sur son serveur.

● **Une collaboration étroite avec des institutions culturelles**

Pour un site qui a vocation à publier tous les documents iconographiques et numismatiques, un **accord des musées et institutions culturelles**, dépositaires des oeuvres et des objets, était nécessaire. Plusieurs musées ont accepté la pré-publication de documents inédits ou la publication sur le site de leurs collections d'objets et artifacts achéménides.

Des conventions ont été passées avec le Musée du Louvre (Département des Antiquités Orientales) et la BNF (Cabinet des médailles) pour bénéficier gratuitement des documents.

Des accords existent aussi avec des musées étrangers : le Musée de l'Institut Néerlandais du Proche-Orient (Leiden), l'Allard Pierson Museum (Amsterdam), le Musée de l'American Numismatic Society, le Numismatic Museum de Jérusalem, et plusieurs autres sont en discussion.

Le programme achemenet a également noué des contacts avec d'autres institutions culturelles en France.

Achemenet.com est maintenant **référéncé parmi les moteurs de recherches scientifiques** sur tous les grands sites-portails, non seulement en France, mais aussi dans tous les pays européens et aux Etats-Unis.

Contact : *Pierre BRIANT*
Professeur au Collège de France,
p.briant@wanadoo.fr

Annexe

30 Conventions DRAC / Universités

D R A C	U N I V E R S I T E S
ALSACE	- Université de Haute-Alsace - Université Marc Bloch de Strasbourg
AQUITAINE	- Université Bordeaux 1 - Université Victor Segalen – Bordeaux 2 - Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3
AUVERGNE	- Université d’Auvergne - Université Blaise Pascal
BOURGOGNE	- Université de Bourgogne
BRETAGNE	- Université de Rennes 2
CENTRE	- Université François Rabelais de Tours - Université d’Orléans
CHAMPAGNE-ARDENNE	- Université de Reims-Champagne-Ardenne (URCA)
FRANCHE-COMTE	- Université de Franche-Comté - Crous de Besançon
ILE-DE-FRANCE	- Université Paris 13 - Université Paris 10 - Université Paris 8
LORRAINE	- Université de Metz
MIDI-PYRENEES	- Université de Toulouse Le Mirail - Université Toulouse 1 Sciences sociales - Université Paul Sabatier
NORD-PAS-DE-CALAIS	- Université de Valenciennes - Université de Lille I - Université de Lille II - Université de Lille III - Université du Littoral - Université d'Artois
PAYS-DE-LA-LOIRE	- Université de Nantes
PICARDIE	- Université de technologie de Compiègne
POITOU-CHARENTES	- Université de Poitiers (UFR sciences humaines et arts)
RHONE-ALPES	- Université Lumière – Lyon 2